

DANS UN MESSAGE ADRESSÉ À LA NATION

Le Président Bouteflika annonce le report de l'élection présidentielle

Le président de la République Abdelaziz Bouteflika a adressé hier un message à la nation dans lequel il a annoncé le report de l'élection présidentielle du 18 avril 2019, et sa décision de ne pas briguer un 5^e mandat à la magistrature suprême. Le président Bouteflika a également annoncé la tenue de l'élection présidentielle dans le prolongement de la Conférence nationale inclusive et indépendante ainsi que la formation d'un gouvernement de compétences nationales.

P. 3

► Le Président Bouteflika reçoit Gaïd Salah

► M. Ouyahia présente sa démission au Président Bouteflika

► M. Bedoui nommé Premier ministre en remplacement de M. Ouyahia, Lamamra vice-Premier ministre

► Le Président Bouteflika signe deux décrets dont un portant création de poste de vice-Premier ministre

► Le président Bouteflika met fin aux fonctions du président et des membres désignés de la HIISE



PARLEMENT

La loi sur la prévention des risques d'incendie adoptée par l'APN

P. 4

SANTÉ

Nécessité de vacciner les enfants contre la rougeole

P. 24

INDUSTRIE

60 exposants participent au 5^e Salon inversé de la sous-traitance

P. 6

FOOTBALL

LIGUE 2 MOBILIS (25^e JOURNÉE) :

Le derby WAT-ASMO à l'affiche

Le derby WA Tlemcen - ASM Oran, entre le 4e qui reçoit le 13e, sera à l'affiche de la 25e journée de Ligue 2 Mobilis de football, prévue ce jour, et qui sera marquée également par d'autres duels intéressants, particulièrement USM El Harrach - US Biskra et MC El Eulma - RC Kouba, entre clubs condamnés à gagner pour atteindre leurs objectifs.

P. 21

ARMÉE

Gaïd Salah souligne l'importance d'une armée professionnelle agissant dans le cadre des lois de la République

P. 5



RÈGLEMENT DES LITIGES :

L'arbitrage interne entre opérateurs économiques demeure «faible» en Algérie

P. 7

Séminaire national sur les risques majeurs et l'intervention de l'ANP lors des catastrophes

P. 3

CE MATIN AU CIC Ouverture de la première édition des états généraux de la jeunesse

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mohamed Hattab, présidera ce matin à partir de 9h, au Centre international des conférences (CIC-Club des Pins), l'ouverture officielle de la première édition des états généraux de la jeunesse placée sous le thème «Réfléchissons ensemble».



CE MATIN AU CENTRE FAMILIAL DE BEN AKNOUN

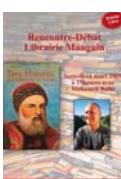
Cérémonie en l'honneur des journalistes sportives femmes



L'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA), organise ce matin à partir de 11h30, au Centre familial de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) de Ben Aknoun, une cérémonie en l'honneur des journalistes sportives femmes en activité et celles qui furent les premières à se lancer dans le métier. Cette cérémonie s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la femme coïncidant avec le 8 mars de chaque année.

LE 15 MARS À LA LIBRAIRIE MAUGUIN Rencontre-débat avec Mohamed Balhi

La librairie Mauguin, sis au 18, place du 1^{er} Novembre (ex-place d'armes) Blida, organise samedi 16 mars à partir de 15h, une rencontre-débat avec Mohamed Balhi autour de son ouvrage «Dey Hussein, dernier souverain d'El Djazaïr».



FRUITS ET LÉGUMES Une hausse de 25 DA/kg durant les dernières 48h



L'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), a annoncé hier, lors d'une conférence avec les représentants des marchés de gros, qu'une hausse des prix des fruits et légumes allant jusqu'à 25 DA/kg a été enregistrée pendant les dernières 48h à cause de la grève qui touche plusieurs wilayas du pays. Le taux de suivi de cette grève par le commerce de détail a reculé de 20% pendant le 2^e jour. L'Association ajoute que les minoteries et les boulangeries n'ont pas suivi le mouvement et ont continué leurs activités de façon normale. Toutefois, une perturbation dans la distribution du lait en sachet a été enregistrée. L'ANCA assure par ailleurs que tous les marchés de gros de fruits et légumes resteront ouvert à travers l'ensemble du territoire national.

CE MATIN À 8H30 À L'HÔTEL EL AURASSI

Conférence sur : «La maîtrise de l'énergie»



Le ministre de l'Energie, Mustapha Guittouni, présidera ce matin à partir de 8h30 à l'hôtel El Aurassi (Alger), l'ouverture des travaux d'une conférence sur la maîtrise de l'énergie dans un contexte de transition énergétique.

Météo



	Max	Min
Alger	19°	08°
Oran	23°	10°
Annaba	17°	06°
Béjaïa	19°	09°
Tamanrasset	23°	09°

9^È NAPEC Exposition d'un prototype d'une station mobile de distribution de carburant GPLC

Un prototype d'une station mobile de distribution de carburant GPLC, est exposé au Centre des conventions d'Oran qui abrite la 9^{ème} édition de l'exposition de l'industrie pétrolière et gazière en Afrique du Nord (NAPEC 2019), ouverte dimanche. Fabriquée par l'Entreprise manufacture d'activités générales industrielles (EPPE Magi SPA), filiale du groupe AGM (Algerian group of mechanics) rattaché au ministère de l'Industrie et des Mines, cette station est la première du genre fabriquée en Algérie. Elle est prête à être sur le marché algérien, a-t-on souligné. Il s'agit d'une station dotée d'un distributeur GPLC, d'une pompe et d'un réservoir, le taux d'intégration du produit arrive à 80 %. D'une capacité de stockage de 20 m³, cette station est destinée à garantir la continuité du service dans les stations de distribution en cas d'arrêt ou de rénovation des installations notamment dans les zones isolées.



Horaire des prières

Mardi 5 Radjeb 1440

Fajr	05:30
Dohr	12:58
Asr	16:19
Maghreb	18:57
Isha	20:16



ADRAR

Portes ouvertes «sur les Forces navales»



La manifestation d'information "Portes Ouvertes" sur les forces navales, organisée hier à Timimoun (Adrar) a drainé un large public, notamment des jeunes, venus s'enquérir des différentes missions de cet institution militaire. Cette manifestation s'inscrit dans le cadre du programme de communication du haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) visant à raffermir les relations ANP-Nation et mettre en place des passerelles de communication entre l'ANP et la société, a affirmé le commandant du secteur militaire d'Adrar, colonel Amara Touahria, dans son allocution d'ouverture de la manifestation.

DIMANCHE À BÉJAÏA Un séisme d'une magnitude de 3,0 enregistré au sud de Tichy

Une secousse tellurique d'une magnitude de 3,0 sur l'échelle de Richter a eu lieu dimanche soir à 22h42 dans la wilaya de Béjaïa, annonce le Centre de Recherche en Astronomie Astrophysique et Géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 11 km au sud de Tichy (wilaya de Béjaïa), précise la même source.

JUSQU'AU 14 MARS À LA SAFEX Des unités de production de l'ANP au Salon national inversé de la sous- traitance «SANIST»

Dans le cadre de la dynamique de relance de l'économie nationale et en exécution des instructions du Général de Corps d'Armée, Vice-Ministre de la Défense Nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire, portant sur le développement d'une forte base industrielle militaire, des unités de production de l'Armée Nationale Populaire prennent part à la 5^{ème} édition du Salon National Inversé de la Sous-Traitance «SANIST» qui se tient actuellement au niveau du Palais des Expositions des Pins Maritimes (Alger). A cette occasion, le ministère de la Défense Nationale invite les visiteurs à se rapprocher du stand de l'ANP, au niveau du pavillon (S) ESSAOURA, pour découvrir les différents produits des unités relevant du Commandement des Forces Aériennes, de la Direction des Fabrication Militaire et de la Direction Centrale du Matériel, qui contribuent à la consolidation du tissu économique national, à travers des établissements et des unités de production spécialisés dans la sous-traitance, dans différentes filières, et qui offrent une panoplie de produits de fabrication militaire de haute qualité.



PRÉSIDENCE

Le Président Bouteflika adresse un message à la nation annonçant le report de l'élection présidentielle

Le président de la République Abdelaziz Bouteflika a adressé hier un message à la nation dans lequel il a annoncé le report de l'élection présidentielle du 18 avril 2019, et sa décision de ne pas briguer un 5ème mandat à la magistrature suprême.

Le président Bouteflika a également annoncé la tenue de l'élection présidentielle dans le prolongement de la conférence nationale inclusive et indépendante ainsi que la formation d'un gouvernement de compétences nationales.

En voici le texte intégral du message :

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

L'Algérie traverse une étape sensible de son Histoire. Ce 8 mars, pour le troisième vendredi consécutif, d'importantes marches populaires ont eu lieu à travers le pays. J'ai suivi ces développements et, comme je vous l'ai déjà annoncé le 3 de ce mois, je comprends les motivations des nombreux compatriotes qui ont choisi ce mode d'expression dont je tiens, une fois de plus, à saluer le caractère pacifique.

Je comprends tout particulièrement le message porté par les jeunes en termes, à la fois, d'angoisse et d'ambition pour leur avenir propre et pour celui du pays. Je comprends aussi le décalage qui a pu être source de préoccupation entre, d'un côté, la tenue de l'élection présidentielle à une date techniquement appropriée en tant que jalon de gouvernance dans la vie institutionnelle et politique et, de l'autre, l'ouverture, sans délai indû, du vaste chantier, politiquement hautement prioritaire, de conception et de conduite de réformes profondes dans les domaines politique, institutionnel, économique et social, avec la participation la plus large possible et la plus représentative de la société algérienne, y compris la juste part devant revenir aux femmes et aux jeunes.

Je comprends enfin que le projet rénovateur de notre Etat-nation, dont je vous ai annoncé les principales articulations, gagnerait à bénéficier d'un surcroit de clarifications et être préparé, pour chasser tout doute des esprits, par la réunion des conditions de son approbation par toutes les couches sociales et les composantes de la Nation algérienne.

En toute fidélité au serment que j'ai fait devant le peuple algérien de protéger et de promouvoir en toutes circonstances les intérêts bien compris de notre Patrie, et après les consultations institutionnelles requises par la Constitution, j'invoque la grâce et le soutien de Dieu Tout-Puissant pour me prévaloir des valeurs su-

périeures de notre peuple dont nos glorieux martyrs et nos valeureux moudjahidine ont consacré l'immortalité pour présenter à l'adresse de vos cours et à vos consciences les décisions suivantes :

Premièrement : Il n'y aura pas de cinquième mandat et il n'en a jamais été question pour moi, mon état de santé et mon âge ne m'assurant comme ultime devoir envers le peuple algérien que la contribution à l'assise des fondations d'une nouvelle République en tant que cadre du nouveau système algérien que nous appelons de nos vœux.

Cette nouvelle République et ce nouveau système seront entre les mains des nouvelles générations d'Algériennes et d'Algériens qui seront tout naturellement les principaux acteurs et bénéficiaires de la vie publique et du développement durable dans l'Algérie de demain.

Deuxièmement : Il n'y aura pas d'élection présidentielle le 18 avril prochain. Il s'agit ainsi de satisfaire une demande pressante que vous avez été nombreux à m'adresser dans votre souci de lever tout malentendu quant à l'opportunité et à l'irréversibilité de la transmission générationnelle à laquelle je me suis engagé. Il s'agit aussi de faire prévaloir la noble finalité des dispositifs juridiques qui résident dans une saine régulation de la vie institutionnelle et dans l'harmonie des interactions socio-politiques, sur une observation rigide d'échéances pré-établies.

Le report de l'élection présidentielle qui a été réclamé vient donc pour apaiser les appréhensions qui ont été manifestées afin d'ouvrir la voie à la généralisation de la sérénité, de la quiétude et de la sécurité publique, dans l'objectif d'entreprendre ensemble les actions d'importance historique qui permettront de préparer le plus rapidement possible l'avènement d'une nouvelle ère en Algérie.

Troisièmement : Dans la perspective d'une mobilisation accrue des pouvoirs publics et du renforcement de l'efficacité de l'action de l'Etat dans tous les domaines, j'ai décidé de procéder tout prochainement à des changements importants au sein du Gouvernement. Ces changements constitueront une réponse adéquate aux attentes dont vous m'avez saisi, ainsi qu'une illustration de ma réceptivité à l'exigence de

reddition de comptes et d'évaluation rigoureuse dans l'exercice des responsabilités à tous les niveaux et dans tous les secteurs.

Quatrièmement : La Conférence nationale inclusive et indépendante sera une enceinte dotée de tous les pouvoirs nécessaires à la discussion, l'élaboration et l'adoption de tous types de réformes devant constituer le socle du nouveau système que porte le lancement du processus de transformation de notre Etat-nation, que j'estime être ma mission ultime en parachèvement de l'œuvre dont Dieu Tout-Puissant m'a accordé la capacité et pour laquelle le peuple algérien m'a donné l'opportunité.

Cette conférence sera équitablement représentative de la société algérienne comme des sensibilités qui la parcourent.

Organisera librement ses travaux, sous la direction d'une instance présidentielle plurielle, avec à sa tête un président qui sera une personnalité nationale indépendante, consensuelle et expérimentée. La conférence doit s'efforcer de compléter son mandat avant la fin de l'année 2019.

Le projet de Constitution qui émanera de la Conférence sera soumis à un référendum populaire. La Conférence nationale indépendante fixera souverainement la date de l'élection présidentielle à laquelle je ne serai en aucun cas candidat.

Cinquièmement : L'élection présidentielle qui aura lieu dans le prolongement de la conférence nationale inclusive et indépendante sera organisée sous l'autorité exclusive d'une commission électorale nationale indépendante dont le mandat, la composition et le mode de fonctionnement seront codifiés dans un texte législatif spécifique qui s'inspirera des expériences et des pratiques les mieux établies à l'échelle internationale.

La création d'une commission électorale nationale indépendante est décidée pour répondre à une revendication largement soutenue par les formations politiques algériennes ainsi qu'à une recommandation constante des missions d'observation électorale des Organisations internationales et régionales invitées et reçues par l'Algérie lors des consultations électorales nationales précédentes.

Sixième : Dans le but de contribuer de ma

nière optimale à la tenue de l'élection présidentielle dans des conditions incontestables de liberté, de régularité et de transparence, il sera formé un Gouvernement de compétences nationales bénéficiant du soutien des composantes de la Conférence nationale.

Ce Gouvernement assurera la supervision des missions de l'administration publique et des services de sécurité et apportera sa pleine collaboration à la commission électorale nationale indépendante. Pour sa part, le Conseil constitutionnel assumera, en toute indépendance, les pouvoirs que lui confèrent la Constitution et la loi en matière d'élections présidentielles.

Septième : Je m'engage solennellement devant Dieu le Tout-Puissant et devant le peuple algérien à ne ménager aucun effort pour que les Institutions, structures, démembrements de l'Etat et collectivités locales se mobilisent pour concourir à la pleine réussite de ce plan de travail.

Je m'engage également à veiller à ce que toutes les Institutions constitutionnelles de la République poursuivent scrupuleusement l'accomplissement de leurs missions respectives et exercent leurs pouvoirs respectifs au service exclusif du peuple algérien et de la République.

Je m'engage enfin, si Dieu m'accorde vie et assistance, à remettre les charges et les prérogatives de Président de la République au successeur que le peuple algérien aura librement élu.

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Voici la voie du salut que je vous invite à emprunter ensemble pour prémunir l'Algérie contre des épreuves, des déchirements et des déperditions d'énergie.

Voici la voie d'un sursaut collectif pacifique pour permettre à l'Algérie de réaliser tout son potentiel dans une démocratie épanouie, digne des gloires de l'Histoire de notre Nation.

Voici la voie dans laquelle je vous demande de me suivre et de m'aider.

« وَقُلْ أَعْلَمُوا بِسَيِّرِ اللَّهِ عَمَلَكُمْ وَرَسُولُهُ وَالْمُؤْمِنُونَ » صدق الله
الظيم عاشت الجزائر المجد و
الخلود لشهدانا الأبرار»

Gloire éternelle à nos vaillants martyrs.

M. Ouyahia présente sa démission au président Bouteflika

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu hier à Alger, le Premier ministre Ahmed Ouyahia qui lui a remis sa démission. A cette occasion, le chef de l'Etat a remercié M. Ouyahia pour les efforts déployés durant l'exercice de ses fonctions.

Le président Bouteflika reçoit Gaïd Salah

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu, hier à Alger, le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah. Lors de cette audience, M. Gaïd Salah a présenté un rapport sur la situation sécuritaire au niveau national notamment au niveau des frontières.

Le Président Bouteflika signe deux décrets dont un portant création de poste de vice-Premier ministre

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a signé hierdeux décrets présidentiels, dont un portant création de poste de vice-Premier ministre, indique un communiqué de la Présidence de la République.

Le premier décret présidentiel "rapportant les dispositions des décrets présidentiels No 19-08 du 17 janvier 2019, portant convocation du corps électoral en vue de l'élection du président de la République". Le second décret présidentiel porte sur la création de la fonction de vice-Premier ministre.

M. Bedoui nommé Premier ministre en remplacement de M. Ouyahia, Lamamra vice-Premier ministre

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a reçu, hier à Alger, MM. Noureddine Bedoui et Ramtane Lamamra. Lors de cette audience, le chef de l'Etat a procédé à la nomination de M. Bedoui au poste de Premier ministre en remplacement de M. Ahmed Ouyahia.

M. Bouteflika a également nommé, à la même occasion, M. Lamamra au poste de vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères. Le président Bouteflika a chargé M. Bedoui de former le nouveau gouvernement.

Le Président Bouteflika met fin aux fonctions du président et des membres désignés de la HIISE

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a signé hier un décret présidentiel mettant fin aux fonctions du président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Abdelouahab Derbal, et des membres désignés de cette instance, indique un communiqué de la Présidence de la République.

APN : adoption du projet de loi sur les activités nucléaires civiles

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), ont adopté lundi le projet de loi relatif aux activités nucléaires civiles lors d'une séance plénière présidée par M. Mouad Bouchareb, président de l'Assemblée, en présence du ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni et de membres du Gouvernement.

A l'issue du vote du projet de loi, M. Guitouni a estimé que l'adoption du projet de loi relatif aux activités nucléaires, constituait "un acquis" pour tous, car il renforce et consolide le rôle de l'Etat dans ce domaine, et fait office de "garantie" pour la protection de la santé humaine, de l'environnement et des générations futures.

A cette occasion, M. Guitouni a réaffirmé la détermination des responsables du secteur de l'énergie "à travailler davantage pour assurer les conditions nécessaires à la redynamisation de ce secteur vital sur lequel repose l'économie nationale". Le projet de loi adopté vise à définir le cadre législatif et réglementaire des activités liées à la recherche, à la production et à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, en respectant les engagements pris par l'Algérie dans le cadre des conventions internationales.

Le texte de loi a aussi pour objectif la protection de la santé humaine, de l'environnement et des générations futures contre les nuisances potentielles liées à l'utilisation des rayonnements ionisants, selon les principes de la radioprotection et de la sécurité nucléaire. Selon l'exposé des motifs dudit projet de loi, la promulgation d'un cadre juridique d'utilisation pacifique de l'énergie et des techniques nucléaires de manière à favoriser le développement socio-économique du pays, est à même "de faciliter la gestion des activités nucléaires et maîtriser les dangers liés à ces activités".

Le projet de loi permettrait à l'Algérie, conformément à la loi algérienne et aux outils internationaux auxquels l'Algérie a adhéré, de réaliser ses objectifs à travers la protection des personnes, des biens et de l'environnement des nuisances nucléaires en offrant "davantage de crédibilité à leurs méthodes".

"les aspects de sûreté et de sécurité nucléaires, de protection contre les rayonnements, les garanties de non-prolifération nucléaire, doivent faire l'objet d'une législation rigoureuse et appropriée, en conformité avec le Droit algérien et aux engagements internationaux de l'Algérie", ajoute le texte de loi. Structuré en 19 chapitres encadrant plus de 156 articles, il fixe aussi les principes de base régissant les installations nucléaires ainsi que l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, la radioprotection, et l'application des garanties de non-prolifération nucléaire reprenant l'ensemble des obligations contenues dans l'accord signé avec l'AIEA.

Il définit également les sanctions pénales liées aux infractions aux dispositions de la législation nucléaire nationale et la transposition des dispositions des traités et des conventions ratifiées par l'Algérie. Selon l'article 138 de ce projet de loi, "est puni de 2 à 5 ans d'emprisonnement, quiconque sans autorisation requise, exploite une installation nucléaire, détient des matières nucléaires ou des sources radioactives, mène des activités en vue de l'utilisation de l'énergie nucléaire, procède à l'importation ou à l'exportation, au transit ou à la cession sous quelle que forme que ce soit, de matière nucléaires ou de sources de rayonnements ionisants, procède au transport des matières nucléaires ou des sources radioactives ou rejette des substances radioactives dans l'environnement".

Le projet de loi prévoit en outre la création d'une Autorité nationale de sûreté et de sécurité nucléaire, auprès du Premier ministre. Elle veillera au respect et à l'application des règles de sûreté et de sécurité nucléaires. L'Autorité est habilitée également à contrôler, à tout moment et à son initiative, toutes les installations nucléaires, en sus d'aider les autorités publiques à mettre en place un système national de protection physique des produits et installations nucléaires.

L'Autorité est habilitée également à contrôler, à tout moment et à son initiative, toutes les installations nucléaires, en sus d'aider les autorités publiques à mettre en place un système national de protection physique des produits et installations nucléaires.

Ledit projet de loi exige, en outre, l'obtention d'une autorisation préalable avant que toute personne morale ou physique puisse mener une activité mettant en jeu les matières nucléaires et les sources radioactives.

Les députés ont voté en faveur des propositions de la Commission des affaires économiques de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le fond et dans la forme dans son rapport préliminaire.

Le nombre des amendements apportés par la Commission s'élève à environ vingt articles (20) sur un total de 156, pour conférer davantage de clarté, de précision et de rigueur aux dispositions de ce texte, à travers le durcissement des peines, eu égard à la spécificité de l'activité nucléaire".

La Commission avait, en outre, proposé, à titre d'exemple, l'amendement à l'article 133 portant sur les peines imposées en cas de "vol de matières nucléaires ou de sources radioactives ou de dissimulation, de modification ou dispersion de matières nucléaires", à savoir: une peine d'emprisonnement allant de dix (10) ans à vingt (20) ans, à condition de relever la valeur minimale de l'amende de 2 millions de Da à 5 millions de Da, pour davantage de rigueur.

Aussi, la Commission avait recommandé, dans son rapport préliminaire, l'accélération de la promulgation des textes réglementaires en vue de concrétiser le contenu de ce projet de loi. La séance consacrée au vote du projet de loi relatif aux activités nucléaires et du projet de loi relatif aux règles générales de prévention des risques d'incendie et de panique ainsi que le projet de loi relatif aux activités de médecine vétérinaire et à la protection de la santé animale a été boycottée par les députés du Front Al-Moustakbel, du Mouvement de la Société pour la paix (MSP), des députés de Nahda-Adala-Bina, outre les députés du parti des Travailleurs (PT), et ceux du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD).

APS

PARLEMENT

La loi sur la prévention des risques d'incendie adoptée par l'APN

Le projet de loi relatif aux règles générales de prévention des risques d'incendie et de panique a été adopté lundi par l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une séance plénière, en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui.

Ce nouveau texte de loi vise à offrir une meilleure protection des personnes, des biens et de l'environnement, travers la modernisation des structures relevant du ministère de l'Intérieur et la mise à niveau des textes en vigueur pour les adapter à l'évolution socio-économique du pays.

La modernisation des structures et la mise à niveau des textes s'inscrivent dans le cadre «des exigences induites par la forte concentration urbaine, les programmes de logement sans précédent, la création de villes nouvelles, la diversification des activités et des services, ainsi que l'apparition d'une nouvelle industrie des matériaux de construction et des produits d'aménagement», selon l'exposé des motifs de ce texte de loi qui vient en remplacement de l'ordonnance de 1976.

«Les profondes mutations socio-économiques qu'à connu notre pays, ainsi que les nombreux sinistres qui l'ont endeuillé ces dernières années, ont interpellé les pouvoirs publics sur la nécessité de mettre en

place un nouveau dispositif législatif et réglementaire adapté à la mission de protection des personnes, des biens et de l'environnement».

Le nouveau dispositif législatif et réglementaire cible, notamment, les établissements recevant du public, les immeubles de grande et de très grande hauteur et les bâtiments d'habitation qui constituent «une des préoccupations majeures» pour le ministère de l'Intérieur, compte tenu des risques potentiels qu'ils peuvent générer pour le public, les utilisateurs et les personnes y exerçant ou y habitant.

Le texte de loi aura, ainsi, pour but, de «clarifier et de préciser» le cadre juridique devant régir désormais les établissements et immeubles suscités. Au plan technique, le texte vise à adapter les prescriptions en matière de prévention des risques d'incendie et de panique aux

progrès techniques et technologiques. Par rapport à l'ancien dispositif, le nouveau «se singularise par le fait qu'il engage la responsabilité des constructeurs, des installateurs d'équipements et des exploitants, tout en renforçant le contrôle exercé par l'administration ou par les organes habilités».

En matière de sécurité contre les risques d'incendie et de panique, les nouvelles règles prévues dans le texte de loi tendent à «organiser et favoriser la fonction de prévention en tant qu'instrument privilégié devant permettre d'éviter, dans la mesure du possible, la manifestation d'un risque ou à en limiter les effets». Autre élément nouveau: l'intégration de «règles de sécurité plus souples et

mieux adaptées, basées sur la notion de «droit à la sécurité» et à l'extension de normes applicables au niveau international relatives aux principes de sécurité des personnes, des biens et de l'environnement et des intervenants en cas de sinistre».

De nouvelles dispositions sont introduites, aussi, en matière de classification des matériaux de construction «d'après leur comportement au feu, et ce, en tenant compte des exigences du développement durable et de l'optimisation des coûts dans un contexte purement économique».

Ces nouvelles dispositions concernent, par ailleurs, l'accessibilité aux établissements et aux immeubles des personnes à mobilité réduite.

APN : adoption de la loi modifiant et complétant la loi relative aux activités de médecine vétérinaire

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, lundi à la majorité, le projet de loi modifiant et complétant la loi 88-08 relative aux activités de médecine vétérinaire et à la protection de la santé animale qui institue «un Ordre national des vétérinaires» visant l'amélioration de la santé animale à travers une solide organisation de la profession de la médecine vétérinaire.

«L'amendement de cette loi permettra de développer la profession de médecine vétérinaire en Algérie qui joue un rôle important en matière de sécurité alimentaire à travers le contrôle de la salubrité des produits d'origine animale, y compris les poissons», a indiqué le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, lors de la séance de vote, présidée par M. Mouad Bouchareb, en présence de 234 députés, dont 63 ont voté par procuration, et en l'absence des partis de l'opposition.

Par le ministre a rappelé que les données montrent que la majorité des maladies affectant l'homme sont d'origine animale, d'où le rôle essentiel du vétérinaire dans la préservation de la santé publique, qualifiant la médecine vétérinaire de sensible et stratégique pour la sécurité alimentaire et la santé de l'homme. La création de l'Ordre national des vétérinaires est autre «un acquis» qui

s'ajoute aux acquis réalisés dans le cadre du programme national de développement agricole, a-t-il estimé.

Le but principal escompté de la révision de la loi de 1988 est l'institution d'un Ordre national des vétérinaires estimé à 20.000 praticiens, dont 3000 fonctionnaires, à même de permettre aux vétérinaires d'exercer leur profession dans les règles de l'art.

Ainsi, l'amendement vise à mettre la législation algérienne vétérinaire au diapason des normes internationales et assurer une organisation rigoureuse à cette activité à partir des conditions d'octroi de licence pour l'exercer de la profession au respect de la déontologie.

Le texte de loi adopté a introduit une nouvelle condition pour l'octroi de licence d'exercice de la profession de médecin vétérinaire, à savoir l'inscription à la liste de l'Ordre national des vétérinaires devant être créée dans le cadre ce texte, en sus des conditions déjà arrêtées, à savoir la nationalité algérienne, le diplôme de vétérinaire, l'inscription auprès de l'Autorité vétérinaire nationale, l'absence d'un état pathologique compatible avec l'exercice de la profession et d'une condamnation infamante.

Le projet de texte prévoit également huit (08) nouveaux articles définissant les missions de l'Ordre national des vétérinaires, doté de

la personnalité morale et de l'autonomie financière en s'appuyant sur les abonnements de ses membres et les dons pour financer son activité.

Dans son rapport complémentaire, la Commission de l'Agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement à l'APN a rejeté une proposition formulée par un député pour amender l'article 91 bis afin de consacrer l'appellation «organisation» au lieu d'«ordre national».

«Le terme d'ordre signifie la suprématie et concerne les grades, tandis que le mot «organisation» est synonyme d'un groupe de principes et de législations régissant la vie des sociétés» a justifié la commission, précisant qu'il s'agit dans ce texte de l'instance régissante chargée de la défense des préoccupations des médecins vétérinaires».

Cependant, la même commission a introduit un amendement en la forme sur le même article en remplaçant «situation» par «situation juridique». L'article devient, ainsi, «une organisation nationale des vétérinaires est fondée regroupant l'ensemble des vétérinaires inscrits au tableau national des vétérinaires quelle que soit leur situation juridique et leur activité». Un autre amendement a été introduit également par la Commission en la forme sur l'article 91 bis 3 concernant la formulation.



ARMÉE

Gaïd Salah souligne l'importance d'une armée professionnelle agissant dans le cadre des lois de la République

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a mis l'accent sur l'importance d'une armée professionnelle qui agit conformément aux lois de la République et œuvre à la préservation de la confiance de son peuple, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Dans son allocution lors de la réunion annuelle des cadres de l'appareil de formation de l'ANP qui s'est tenue à l'Ecole nationale préparatoire aux études d'ingénierat à Alger, M. Gaïd Salah a mis en exergue l'importance d'une Armée professionnelle de par sa performance et son raisonnement, qui agit conformément aux dispositions des lois de la République, selon l'envergure et la nature des missions qui lui sont assignées, professionnelle également, de par l'assimilation des paramètres à même de préserver en permanence le capital de confiance de son peuple.

Il a mis l'accent, à cette occasion, sur les «grands pas» franchis par l'appareil de formation, grâce à l'appui «constant et continu» accordé à ce secteur dans l'ensemble des domaines et spécialités.

«La grande valeur et l'estime que nous accordons, au sein de l'ANP, au savoir et à la science, représentent la feuille de route dont nous suivons la teneur avec une rationalité et persévérance extrêmes, en vue de permettre à notre appareil de formation, avec tous ses établissements et ses structures, d'accomplir les nobles missions qui lui sont assignées», a souligné M. Gaïd Salah.

Il s'agit, a-t-il précisé, «des missions qui consistent, principalement, à former une élite de cadres pluridisciplinaires, capable de suivre et de s'adapter aux évolutions scientifiques et technologiques, et d'emprunter les multiples voies permettant de s'ouvrir davantage sur l'avenir, avec une vision clairvoyante à même d'envisager l'avenir et de mieux déceler ses exigences, afin d'atteindre les objectifs escomptés».

«En effet, tout ce qui a été réalisé, jusqu'à présent, dans le domaine de la science, de la connaissance et de la formation, est d'une extrême importance, et une source de satisfaction, cependant, les ambitions de l'ANP, qui sont également celles de l'Algérie et de son peuple, l'incitent constamment à être à la hauteur des lourdes responsabilités qui lui sont dévolues, lesquelles requièrent l'identification des compétences à même de les assumer d'une manière parfaite et complète», a-t-il fait observer.

Ainsi, «nous estimons que la science, le savoir et

la formation adéquate constituent les moyens idoines pour atteindre nos objectifs. De ce fait, se mettre au diapason de l'évolution qu'ont connue les armées modernes dans le monde d'aujourd'hui, et suivre sa cadence en toute connaissance, conscience et discernement seront l'objectif légitime et ambitieux que vous devrez atteindre, avec l'aide de Dieu, grâce à la volonté et la détermination qui vous animent», a ajouté le chef d'Etat-major de l'ANP.

Dans ce cadre, «il convient de souligner que l'un des facteurs importants ayant contribué au succès du processus pédagogique de notre appareil de formation, est son souci permanent de faire partie intégrante du système éducatif national, de faire corps avec les valeurs de son peuple et les fondements de son identité nationale, faisant ainsi de lui un des éléments qui contribuent à la promotion du secteur de l'éducation et de l'enseignement dans notre pays, fait que cette nation soit entre de bonnes mains, qui estiment ce legs à sa juste valeur, savent honorer le serment, valorisent le travail noble et honorable, tel que le méritent cette terre sainte et ses valeureux martyrs», a-t-il relevé.

Le général de corps d'Armée mis en évidence, également, qu'«il est certain que la facilité qui caractérise l'intégration des nouvelles recrues dans le cursus pédagogique et de formation, dispensé dans les rangs de l'ANP, est la meilleure preuve de la cohérence entre l'environnement professionnel militaire et le vivier populaire, d'où notre appareil de formation puise sa composante humaine».

Le chef d'Etat-major de l'ANP a, par la même occasion, «salué la qualité de la ressource humaine élite, issue des différents établissements de formation militaires, atteinte grâce à la clairvoyance de la stratégie adoptée qui repose sur une vision et des objectifs de court, moyen et long termes, et grâce aussi à la dotation des volets d'enseignement et de formation, mais œuvre inlassablement, à prendre en charge l'aspect de sensibilisation, l'objectif étant de former des cadres compétents et qualifiés dans tous les domaines militaires, jouissant d'une capacité de percevoir la vitalité des missions qui leurs sont assignées», a-t-il précisé.

Il a souligné, à ce propos, que «cette ressource humaine élite, par laquelle l'ANP préservera ses principes et sa ligne de conduite, considère le travail conscient et dévoué comme une valeur sacrée,



mais également comme le meilleur moyen, pour accéder à plus de puissance et davantage de développement dans tous les domaines et secteurs».

«Une Armée qui porte une vision globale et clairvoyante sur les intérêts suprêmes du pays, fait que cette nation soit entre de bonnes mains, qui estiment ce legs à sa juste valeur, savent honorer le serment, valorisent le travail noble et honorable, tel que le méritent cette terre sainte et ses valeureux martyrs», a-t-il relevé.

Pour cela, a fait savoir le général de corps d'Armée, «l'ANP continue de considérer le travail assidu, soigneux et dévoué à Allah le Tout-Puissant et à la patrie, son moyen principal qui lui permet de s'adapter en permanence aux impératifs des intérêts suprêmes de la nation et de veiller à leur garantie, ce qui requiert, nécessairement, un sens élevé de la responsabilité et du devoir envers le peuple et la patrie».

Porter une vision globale et clairvoyante sur les intérêts suprêmes du pays

«À la lumière de cette vision sage et clairvoyante, notre appareil de formation ne se limite pas, uniquement, à satisfaire les volets d'enseignement et de formation, mais œuvre inlassablement, à prendre en charge l'aspect de sensibilisation, l'objectif étant de former des cadres compétents et qualifiés dans tous les domaines militaires, jouissant d'une capacité de percevoir la vitalité des missions qui leurs sont assignées», a-t-il précisé.

«Ainsi, celui qui est conscient de la sensibilité de ses missions envers son pays, et qui arrive à atteindre

de hauts niveaux de compétence dans les différentes spécialités, réussira, sans nul doute, à acquérir les caractéristiques du citoyen modèle, et sera également, au vu de sa profession, un bon militaire», a indiqué le vice-ministre de la Défense nationale.

«Tel est le summum de la complémentarité entre la profession et conscience, dont la promotion en permanence incombe au secteur de l'enseignement et de la formation.

Telles sont les normes que le Haut Commandement de l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), a veillé à en faire l'un des solides fondements dans l'établissement d'une armée professionnelle, dans tous les sens du terme», a-t-il fait savoir.

Le général de corps d'Armée a présidé, dimanche après-midi, une réunion, en présence du général-major Ali Sidane, Commandant de la 1ère Région militaire, du général-major Cherif Zerrad, chef du Département emploi et préparation de l'Etat-major de l'ANP, des chefs des Etats-majors des Commandements de Forces, des Commandants des Ecoles militaires et des chargés de la formation au niveau des Commandements de Forces, des Directions et des Services centraux.

Au terme de la réunion, le général de Corps d'armée a suivi un exposé global sur la formation au sein de l'ANP, présenté par le chef du Bureau des enseignements militaires, ainsi que des présentations des Commandants des établissements de formation et des chargés de la formation au sein des Commandements de Forces, des Directions et des Services centraux, conclut le communiqué.

ARMÉE / RISQUES / INTERVENTION

Séminaire national sur les risques majeurs et l'intervention de l'ANP lors des catastrophes

Les travaux d'un séminaire national sur «des risques majeurs et l'intervention de l'Armée nationale populaire lors des catastrophes», destiné à éléver les capacités d'intervention et promouvoir la coopération entre civils et militaires dans ce domaine, se sont ouverts hier au Cercle national de l'Armée à Béni-Messous, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Les travaux de cette rencontre, organisée par le MDN, seront axés sur «la présentation de cas réels de catastrophes, les différentes questions liées aux risques majeurs en Algérie, ainsi que les modalités d'intervention de l'Armée nationale populaire dans de telles situations, et ce, en traitant de leur cadre réglementaire et des modalités de prévention, en mettant en exergue la contribution de l'Armée nationale populaire dans les opérations de sauvetage et d'assistance aux sinistrés», précise la même source.

Le séminaire permettra, aussi, «l'échange des perceptions et des connaissances en matière de gestion des risques majeurs, dans la perspective d'aboutir à des propositions pratiques capables d'enrichir les plans d'intervention dédiés aux catastrophes, de remédier aux lacunes de gestion, de promouvoir la coopération civile-militaire et d'élèver les capacités d'intervention».

Les travaux du séminaire, devant s'étaler sur deux jours, ont été inaugurés, au nom du général de corps d'armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, par le général-major Akroum Ali, chef du Département organisation-logistique de l'état-major de l'ANP, en présence de cadres du MDN, de représentants de différents départements ministériels et structures civiles chargées de la prévention des risques majeurs et de la gestion des catastrophes en Algérie.

ADRAR : Large affluence aux "Portes ouvertes" sur les forces navales à Timimoun

La manifestation d'information «Portes Ouvertes» sur les forces navales, organisées hier à Timimoun (Adrar) a drainé un large public, notamment des jeunes, venus s'enquérir des différentes missions de cet institution militaire. Cette manifestation s'inscrit dans le cadre du programme de communication du haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) visant à raffermir les relations ANP-Nation et mettre en place des passerelles de communication entre l'ANP et la société, a affirmé le commandant du secteur militaire d'Adrar, colonel Amara Touahria, dans son allocution d'ouverture de la manifestation. Ces Portes ouvertes comportent une exposition de maquettes de la flotte navale, d'équipements techniques utilisés dans la défense des eaux territoriales, ainsi que la présentation d'explications sur les missions dévolues à ce corps militaire. Le public a eu l'occasion de s'imprégner des différents services de la marine militaire, dont les services de Garde-côtes, l'école supérieure de la marine, l'école d'application de la marine, l'établissement de la construction et de la réparation, le régiment de plongée et commando marine. De nombreux jeunes se sont félicités de cette manifestation qui leur a permis de s'informer sur ce corps de l'ANP et de s'enquérir des conditions d'accès à ses rangs.

INDUSTRIE: Elaboration prochaine d'un guide des produits industriels nationaux

Un guide des produits industriels nationaux sera élaboré avant la fin du mois de mars courant, a indiqué dimanche à l'APS, le secrétaire général du ministère de l'Industrie et des Mines, Kheireddine Medjoubi.

Le ministère de l'Industrie et des Mines est en train de finaliser un guide des produits industriels locaux qui sera fin prêt avant la fin du mois en cours, a précisé M. Medjoubi, en marge de l'ouverture de la cinquième édition du Salon national inversé de la sous-traitance (Sanist-2019), qui se tient du 11 au 14 mars au Palais des expositions (Alger).

Selon le représentant du ministère de l'Industrie, des catalogues de la production industrielle du secteur public sont déjà élaborés, relevant, cependant, le «manque de coopération» de certains producteurs privés.

Par conséquent, le ministère de l'Industrie a mis en place un «dispositif législatif» pour contraindre les opérateurs privés à fournir les informations sur leur production physique, nécessaires pour compléter le futur guide, a-t-il expliqué.

Pour lui, identifier la production nationale physique, permettra au ministère de l'Industrie de contribuer à sa promotion et à sa protection des méfaits de l'importation notamment à travers l'application du Droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS).

COMPLEXE SIDER EL HADJAR D'ANNABA : Arrêt du haut fourneau pour insuffisance de minerai de fer

Une opération d'arrêt du haut fourneau du complexe sidérurgique Sider El Hadjar d'Annaba a été effectuée hier, comme «mesure préventive pour sécuriser l'installation en raison d'une insuffisance dans le stock de minerai de fer», a indiqué à l'APS, le Directeur général du complexe.

«Le complexe Sider El Hadjar ne dispose actuellement que d'une réserve de minerai de fer pour trois jours d'activités et le fonctionnement du haut fourneau nécessite un stock couvrant 40 jours d'activité», a précisé Chamseddine Maatallah, soulignant que cet arrêt était «une mesure préventive».

Le recul dans le stock en minerai de fer au complexe El Hadjar est causé par «la diminution du rythme de l'acheminement de cette matière depuis les mines d'El Ouenza et Boukhadra dans la wilaya de Tébessa due à la grève qu'a connue la SNTF et le déraillement signalé sur la ligne de la voie ferrée, Tébessa-Annaba en passant par Souk Ahras», a-t-il expliqué. «L'arrêt du haut fourneau sera maintenu jusqu'à la constitution de la réserve nécessaire à son fonctionnement», a déclaré le responsable, précisant que l'activité de production dans les aciéries se poursuit «normalement».

Le PDG a relevé que les aciéries disposent «des réserves nécessaires et suffisantes» en matière semi finie pour continuer leurs activités.

Les activités dans le haut fourneau du complexe sidérurgique d'Annaba avaient été suspendues pendant plusieurs semaines en janvier et février derniers en raison de la grève des travailleurs, recrutés sur contrat à durée déterminée (CDD) et des inondations qu'a connues la wilaya d'Annaba, rappelle-t-on.

Le complexe Sider- Al Hadjar emploie actuellement 4 500 travailleurs et a atteint, en 2018, une production totale de 700 000 tonnes d'acier.

INDUSTRIE: Une soixantaine d'exposants participent au 5^e Salon inversé de la sous-traitance

Une soixantaine d'entreprises nationales participent à la 5^e édition du Salon national inversé de la sous-traitance (SANIST-2019), qui a ouvert ses portes hier au Palais des expositions (Pins maritimes, Alger).

Inauguré par le secrétaire général du ministère de l'Industrie et des Mines, Kheireddine Medjoubi, ce rendez-vous, qui regroupe les donneurs d'ordres (entreprises) et les receveurs d'ordres (sous-traitants), vise à accroître l'intégration industrielle nationale pour réduire les importations.

En visitant les différents stands du salon, le Sg du ministère de l'Industrie a relevé les nombreuses opportunités existantes sur le marché national et a appelé les opérateurs à saisir les facilités attribuées par les pouvoirs publics en faveur des investisseurs nationaux et étrangers. Affirmant que la sous-traitance est partie prenante dans tous les projets nationaux, M. Medjoubi a appelé les opérateurs à redoubler d'efforts pour améliorer la compétitivité de leurs entreprises et pouvoir ainsi répondre aux besoins du marché national. Il a, dans ce sens, exhorté les différents acteurs de l'industrie et de la sous-traitance algériennes à œuvrer pour la digitalisation et la numérisation de leurs activités afin de permettre une modernisation du tissu industriel national et l'augmentation de ses capacités productives et qualitatives. Interrogé en marge du salon, sur les projets de sous-traitance, lancés pour accompagner l'industrie mécanique nationale, M. Medjoubi a fait savoir qu'un investisseur privé algérien a consenti «180 millions de dollars pour la fabrication de pneus de véhicules en Algérie». Le responsable a également évoqué un futur projet, initié



par un autre opérateur privé, déjà présent sur le marché algérien du montage automobile, pour la fabrication de tôle et de carrosseries de voitures dans la wilaya de Skikda. Du côté du secteur public, M. Madjoubi a cité le cas du complexe sidérurgique d'El Hadjar (Annaba) qui envisage de produire des bobines spéciales utilisées dans la fabrication de carrosseries de véhicules d'ici la fin 2019.

Organisé par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) en partenariat avec la Société algérienne des foires et expositions (SAFEX), la Bourse algérienne de sous-traitance et de partenariat et l'Agence nationale de développement industriel (ANDI), ce salon, qui s'étale sur quatre jours, est réservé aux industriels et prestataires de services nationaux dans le but de développer et de pro-

téger la production nationale. Plusieurs secteurs sont représentés à cette exposition notamment la mécanique, la construction métallique, l'électricité, l'électronique et l'électroménager, ainsi que les hydrocarbures, la pétrochimie, la sidérurgie, la métallurgie, les travaux publics et les transports, ainsi que les matériaux de construction. Selon le président de la Coordination nationale des bourses de sous-traitance algériennes (BASTP), Kamel Agsous, le nombre total des entreprises algériennes activant dans la sous-traitance industrielle oscille en 2017 entre 900 et 1 000 entreprises, soit 10% des entreprises composant le tissu industriel.

Dans le monde, le nombre des sous-traitants représente 20% à 30% du nombre global des entreprises.

TRANSPORT: Augmentation prévue de la cadence de transfert de minerai de fer vers Sider El-Hadjar

La cadence de transfert de minerai de fer des mines d'El Ouenza et Boukhedra (wilaya de Tébessa) vers le complexe Sider El-Hadjar (Annaba) via la voie ferrée «devra augmenter courant cette semaine» avec l'achèvement des travaux de la ligne ferroviaire Boukhedra-Oued Keberit en panne depuis 10 jours, a indiqué hier le directeur régional de la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF), Abderazak Benbelgacem.



ce tronçon», a précisé à l'APS, le même responsable.

«Le mouvement des travailleurs de la mine d'El Ouenza durant une semaine entière début février a également affecté la cadence de transfert des matières premières vers le complexe Sider El-Hadjar», a encore relevé le même responsable.

Le programme de transfert de minerai de fer vers Sider El-Hadjar est assuré quotidiennement par quatre (4) trains transportant chacun 1 400 tonnes, a précisé Benbelgacem qui a souligné «qu'actuellement la moitié de la quantité prévue est acheminée vers le complexe, soit deux trains par jour».

«La SNTF prévoit de rattraper le déficit dès l'achèvement de la réparation en cours de la panne sur la voie ferro-

viale», selon M. Benbelgacem.

Le haut fourneau du complexe Sider El-Hadjar a été mis à l'arrêt au cours des premières heures de ce lundi en raison du recul du stock de minerai de fer nécessaire pour son fonctionnement normal.

«Le complexe Sider El Hadjar ne dispose actuellement que d'une réserve de minerai de fer pour trois jours d'activités et le fonctionnement du haut fourneau nécessite un stock couvrant 40 jours d'activité», a indiqué à l'APS, le Directeur général du complexe Chamseddine Maatallah.

Le PDG du complexe a fait savoir que les aciéries disposent «des réserves nécessaires et suffisantes» en matière semi finie pour continuer leurs activités.

SOUS-TRAITANCE AUTOMOBILE: Le taux d'intégration national actuel entre 25 et 30%

Le taux d'intégration national actuel des pièces de rechange automobiles est compris entre 25% et 30% alors qu'il est prévu d'atteindre prochainement 40%, a indiqué hier la représentante de la division sous-traitance au ministère de l'Industrie et des Mines, Djouher Haddi.

Lors d'un point de presse en marge de la 13ème édition du Salon Equip-Auto Algérie 2019, la responsable a fait savoir que de nombreuses entreprises d'assemblage automobile en Algérie sont engagées dans la voie de la sous-traitance, d'autres sont en phase d'identifier les opportunités de collaboration avec des sous-traitants locaux de la pièce de rechange et accessoires pour l'automobile.

"Nous avons constaté que les constructeurs automobiles ressentent un réel besoin de s'appuyer sur des sous-traitants locaux pour leur industrie", a-t-elle souligné.

Mme Haddi a également insisté sur l'importance de la certification internationale des producteurs de pièces automobiles auprès des grands constructeurs afin de développer une industrie automobile à forte intégration nationale.

Elle y voit également une opportunité pour les sous-traitants nationaux pour pouvoir exporter leur production à travers les plateformes des constructeurs automobiles mondiaux.

"La certification pour les pièces de première monte constitue un visa pour rejoindre la plateforme de distribution à l'international des entreprises d'assemblage de véhicule", a-t-elle affirmé. Intervenant lors d'une conférence sur la certification du système de qualité automobile, le directeur général d'un cabinet de conseils en industrie automobile, Rachid Merah, a signifié l'intérêt de la certification des sous-traitants nationaux pour créer une industrie automobile solide au niveau national. "Le processus de certification est complexe, il nécessite des moyens humains et matériels spécifiques et assez développés ainsi que des moyens de contrôle", a-t-il indiqué. Selon lui, pour une entreprise mature, le pro-



cessus de certification internationale nécessite 12 mois environ. "En Algérie, nous avons les compétences, mais c'est une nouvelle industrie qui est en train de se constituer progressivement. Pour être certifié, il faut en premier lieu choisir attentivement son produit, lancer la chaîne de production, tout en veillant à réaliser un produit de qualité et le présenter au constructeur", explique le consultant.

A titre de comparaison, M. Merah indique qu'en Tunisie il existe près de 3.000 producteurs de pièces de rechange, dont la totalité est certifiée au niveau international. "En Algérie, il y a une seule entreprise certifiée auprès d'un constructeur allemand depuis peu de temps, une autre est en processus de certification pour produire des plaquettes de frein en première monte chez deux constructeurs d'ici 6 à 7 mois", indique-t-il.

A noter que la 13ème édition du Salon Equip-Auto 2019, qui se déroule

du 11 au 14 mars au Palais des expositions, accueille plus de 500 exposants locaux et étrangers venus de 16 pays représentant différentes marques des constructeurs et équipementiers automobiles.

Considéré comme l'un des plus grands salons internationaux de la sous-traitance et de l'après-vente automobile et des services pour la mobilité en Afrique, cette nouvelle édition a consacré une superficie de 12.000 m² d'exposition et prévoit une affluence de près de 10.000 visiteurs professionnels activant dans le matériel automobile, les équipements, les produits et services et la maintenance et réparation de véhicules.

Les organisateurs et leurs partenaires ont conçu un programme de conférences et d'animations riche et diversifié pour illustrer les tendances actuelles de la sous-traitance automobile et les services après-vente dans ce secteur en Algérie.

ENERGIE: Un prototype d'une station mobile de distribution de GPLC de fabrication algérienne exposé au NAPEC 2019

Un prototype d'une station mobile de distribution de carburant GPLC, est exposé au Centre des conventions d'Oran qui abrite la 9ème édition de l'exposition de l'industrie pétrolière et gazière en Afrique du Nord (NAPEC 2019), ouverte dimanche.

Fabriquée par l'Entreprise manufacture d'activités générales industrielles (EPE Magi SPA), filiale du groupe AGM (Algérien groupe of mechanics) rattaché au ministère de l'Industrie et des Mines, cette station est la première du genre fabriquée en Algérie.

Elle est prête à être sur le marché algérien, a-t-on souligné.

«C'est une station de distribution de carburant GPLC. Sa fabrication s'inscrit dans la politique de l'Etat visant la conversion des véhicules roulant



au carburant classique vers le GPLC», a déclaré à l'APS Haddad Alaaeddine, cadre chargé du marketing au sein de l'Entreprise «Magi SPA», basée à Alger.

Il s'agit d'une station dotée d'un distributeur GPLC, d'une pompe et d'un réservoir, le taux d'intégration du produit arrive à 80 %, «Presque tous les équipements de

cette station sont fabriqués localement à l'instar du réservoir, du volant, du compteur, de la structure métallique entre autres, par contre la pompe, la soupape et les jauge sont importées», a-t-il expliqué.

D'une capacité de stockage de 20 m³, cette station est destinée à garantir la continuité du

service dans les stations de distribution en cas d'arrêt ou de rénovation des installations notamment dans les zones isolées, a-t-on ajouté.

«La pose de cette station est très facile et ne nécessite pas de travaux de génie civil. Elle est fonctionnelle dès sa pose», a assuré M. Haddad, faisant savoir que le modèle exposé dans ce salon est un prototype et que des démarches seront entreprises pour obtenir un brevet de propriété industrielle. Selon le même responsable, l'entreprise dispose de capacités de production d'une soixantaine de stations mobiles de distribution de carburant GPLC. La mise sur le marché de ce nouveau matériel se fera dès la réception des commandes émanant aussi bien de clients des secteurs public et privé.

RÈGLEMENT DES LITIGES: L'arbitrage interne entre opérateurs économiques demeure «faible» en Algérie (expert)

L'activité d'arbitrage interne, entre opérateurs économiques en Algérie, dans le cadre du règlement de leurs litiges, demeure «faible», mais elle peut se développer en améliorant notamment la coopération entre la justice étatique et celle arbitrale, a indiqué hier à Alger, le professeur à l'université de Bourgogne (France), Ali Bencheneb.

«L'arbitrage interne est peu développé.

Cela implique l'amélioration des textes (régissant cette activité) et un peu plus de souplesse que le recours aux juridictions étatiques», a estimé M. Bencheneb, lors des journées méditerranéennes d'Alger sur l'arbitrage et la médiation.

Selon cet expert algérien, le développement de l'arbitrage interne passe en premier lieu par la révision du dispositif légal algérien relatif à la coopération entre la justice étatique et celle arbitrale, ainsi que l'amélioration des modalités de contrôle des sentences arbitrales.

Il nécessite également la sensibilisation des opérateurs économiques et le renforcement de la formation dans ce domaine: «Il y a tout un appareil de formation à mettre en place pour accompagner les progrès de la législation algérienne en matière d'arbitrage».

L'arbitrage interne en Algérie a été initié en 1966 mais il ne concernait à cette époque que les opérateurs publics, d'après les explications de l'expert.

«C'était une pratique marginalisée puisque la liste des arbitres n'a jamais été actualisée, les droits de la défense n'étaient pas garantis et les commissions arbitrales compétentes pouvaient décider un non-lieu à statuer +compte tenu du risque de préjudice à la politique général du gouvernement en matière d'économie nationale+».

Toutefois, l'arbitrage a connu un nouvel essor depuis 1988 avec la démonopolisation de l'activité économique, même s'il doit être accompagné d'une réforme du cadre légal et institutionnel des modes de règlement des différends commerciaux.

Concernant l'arbitrage international, M. Bencheneb estime qu'Alger pourrait devenir une place de la médiation et de l'arbitrage commercial et d'investissement, choisie par les opérateurs algériens et étrangers, si elle se donne les moyens de cette ambition, en particulier, à travers l'adaptation de ses dispositifs et la formation.

Interrogé par l'APS sur le bilan du recours des entreprises algériennes à l'arbitrage international, il a souligné que «beaucoup d'opérateurs s'en sortent très bien, contrairement aux idées qui circulent dans les médias algériens».

Cela peut se concrétiser par des sentences favorables, mais aussi par des sentences qui limitent les pertes de la partie algérienne et permettent d'ouvrir la voie à des négociations avec l'adversaire étranger, a-t-il précisé.

Sur les causes d'échec de certaines entreprises algériennes dans leurs procédures d'arbitrage international, l'expert a expliqué qu'il s'agit dans la plupart des cas d'anomalies dans les contrats avec leurs homologues étrangers.

«L'échec ne tient pas forcément au système de défense, des fois il est en amont car souvent les contrats sont mal négociés ou mal exécutés ou parce que on tardent à prendre une décision».

Après, il y a la question de la préparation du dossier, du positionnement des juristes au sein de l'entreprise, des archives du dossier pour pouvoir accéder à l'intégralité de l'historique, et au choix des avocats et arbitres», a-t-il soutenu.

ACTUALITÉ RÉGIONALE EN BRÈVE

MASCARA: Distribution de 172 000 d'arbres fruitiers au profit des agriculteurs

Quelque 172.000 d'arbres fruitiers ont été distribués par la Direction des services agricoles de la wilaya de Mascara au profit de 1.700 agriculteurs des zones montagneuses, a déclaré dimanche le Secrétaire général de la Chambre locale de l'agriculture, Boualem Denna, précisant qu'il s'agit notamment d'abricotiers, d'oliviers, de grenadiers, de pruniers et d'amandiers, en plus de 7.500 plants d'agrumes remis à d'autres fellahs.

L'opération, qui a nécessité une enveloppe de 65 millions DA, a permis de fournir des arbustes en quantités suffisantes pour la plantation de 2.200 hectares de terres montagneuses contribuant à protéger ces zones de l'érosion et à fournir une source de revenus aux habitants pour favoriser leur stabilité.

CCLS D'ORAN: Une carte magnétique pour faciliter aux céréaliculteurs l'acquisition des semences et la vente des céréales

La Coopérative de céréales et de légumes secs (CCLS) d'Oran vient de créer une carte magnétique «Carte de client» pour faciliter aux céréaliculteurs l'acquisition des semences et la vente des céréales, a-t-on appris du son vice-directeur chargé des semences et du soutien à la production, Ayoub Tayebi, précisant que ce mécanisme moderne vise à faciliter la procédure administrative pour traiter avec la CCLS.

Dans le cadre de cette opération, qui intervient suite aux recommandations de l'Office national interprofessionnel des céréales visant à moderniser la filière céréaliculture, plus de 160 cartes ont été délivrées aux agriculteurs et prochainement 80 autres, a-t-il indiqué.

TIZI-OUZOU: Remise de 25 arrêtés d'autorisation de concession de terrains

Vingt-cinq (25) arrêtés d'autorisation de concession de terrains ont été remis dimanche à des investisseurs de la wilaya de Tizi-Ouzou, lors d'une cérémonie présidée par le wali, Abdelhakim Chater, qui a souligné que «Tizi-Ouzou vit une dynamique d'investissement et, ces projets vont permettre de renforcer la production nationale, contribuer à la réduction de la facture des importations et envisager l'exportation lorsque la qualité du produit est garantie».

Ces porteurs de projets ont bénéficié d'assiettes de terrains dans cinq communes de la wilaya à savoir, Tadmait, Tizi-Ouzou, Mekla, Timizart et Iboudrarene. Leurs investissements d'un montant global de plus de 4.155 milliards de dinars, vont générer 1127 emplois directs dans divers secteurs d'activité (recyclage des déchets, agro-alimentaire, construction métallique, industrie pharmaceutique), a annoncé le directeur local de l'industrie et des mines, Moula Hamitouche, lors de la cérémonie de remises des arrêtés.

EL BAYADH: Plus de 120 kilomètres de routes nationales bénéficieront de travaux de maintenance

Plus de 120 kilomètres du réseau de routes nationales seront confortés par des travaux de maintenance cette année dans la wilaya d'El Bayadh, a-t-on appris auprès de la direction des travaux publics de la wilaya.

Dotée d'une enveloppe financière de l'ordre de 2 milliards DA, l'opération concerne les routes nationales connaissant une dense circulation et sont dans état de déterioration, a indiqué le directeur de wilaya des travaux publics, Faycal Charoun.

Il a été procédé dernièrement à la rénovation de 30 km de la route nationale (RN 6) reliant El Kheither et Bougrob, qui est un axe central reliant les wilayas d'El Bayadh, Naâma et Saïda, a-t-il relevé.

Les travaux de rénovation de 20 km de la RN 6A seront lancés dans son tronçon reliant les communes d'El Bayadh et Kef Lahmar, de même qu'une opération similaire sur 12 km de la RN 107 dans la commune de Brizina (sud est de la wilaya).

Il est attendu également le lancement d'autres opérations de confortement de 20 km de la RN 111 reliant les wilayas d'El Bayadh et Tiaret et de 20 km de la RN 47 au sud de la wilaya.

Pour rappel, le réseau routier de la wilaya d'El Bayadh comprend plus de



Les travaux toucheront aussi la RN 119 reliant Tesmouline et Mécheria (Naâma) sur 20 km, a-t-on annoncé.

Pour rappel, le réseau routier de la wilaya d'El Bayadh comprend plus de

800 km de routes nationales, 700 km de chemins vicinaux, 62 km de chemins de wilaya (CW) dont 190 km de ce réseau ont fait l'objet l'année écoulée de travaux de rénovation.

ALGÉRIE POSTE À KHENCHELA: Mise en service courant 2019 de 15 distributeurs automatiques de billets

Quinze (15) distributeurs automatiques de billets de banques (DAB) seront mis à la disposition des clients d'Algérie poste de la wilaya de Khencela «courant 2019», a-t-on appris dimanche du directeur local d'Algérie poste Mohamed-Réda Belhadj.

Les procédures relatives à l'acquisition des équipements ont été parachevées pour permettre leur mise en service «au cours de cette année» au travers plusieurs communes de la wilaya, a précisé à l'APS le même responsable de cette structure, ajoutant que cette opération s'inscrit dans le cadre de la politique d'Algérie poste visant à améliorer ses services et répondre aux aspirations des clients.

Actuellement 22 DAB



répartis à travers 13 communes des 21 collectivités locales que compte la wilaya de Khencela sont opérationnels, a relevé M. Belhadj.

Aussi, le même responsable a souligné que sur les 15 DAB qui seront «progressivement» mis en service durant l'année 2019, deux (2) distributeurs automatiques externes

seront installés à l'université Abbes Laghrour et l'hôpital Ali Boushaba au centre ville du chef lieu de wilaya pour répondre aux besoins des personnes fréquentant ces deux lieux précis (enseignants, étudiants, malades et visiteurs, entre autres).

Par ailleurs, le même responsable a fait état de l'ouverture, «d'ici à début

avril 2019», dans le cadre des projets établis par le secteur, de sept (7) établissements postaux dans diverses communes de la wilaya dont une réception principale et un nouveau bureau de poste dans la commune de Djellal.

De nouveaux bureaux de poste seront ouverts, a-t-il ajouté, au pôle urbain jouxtant la route d'El Aizane, au chef lieu de wilaya, et trois bureaux de poste bénéficieront d'une opération de réhabilitation dans la même commune.

La wilaya de Khencela compte actuellement 52 bureaux de poste et compta 237.000 clients courants postaux (CCP) dont 65.000 titulaires de ces comptes ont récupéré leur carte monétaire «Eddahabia».

CÉRÉALICULTURE À CONSTANTINE: Le manque des ressources hydrauliques freine une irrigation d'appoint

Le manque des ressources hydrauliques est «le facteur essentiel» inhibant le développement du système d'irrigation d'appoint dans la céréaliculture à Constantine, a estimé lundi le directeur des services agricoles (DSA), Yacine Ghediri.

«La faible affluence des agriculteurs de la wilaya sur l'utilisation de ce type de système d'irrigation est due à l'insuffisance des capacités hydrauliques de la wilaya de Constantine», a précisé à l'APS le même responsable soulignant que l'amélioration de cette technique d'irrigation est tributaire de la création de nouveaux ouvrages hydrauliques et l'acquisition de matériaux supplémentaires utilisés dans ce système. Le responsable a précisé que l'irrigation d'appoint est praticable sur

1.115 hectares de surfaces céréalières parmi un total de 90.000 hectares ciblées par la campagne de labours semaines de la campagne agricole 2018-2019. Il relève que 124 demandes d'autorisation pour des forages ont été déposées, au titre de la campagne agricole en cours et plus de 50 ont été validées. Dans la wilaya de Constantine, l'irrigation d'appoint concerne notamment les communes qui disposent de plusieurs retenues collinaires à l'instar des localités d'Ain Smara et d'Ibn Badis. a-t-on noté rappelant que la wilaya dispose actuellement de 20 ouvrages hydrauliques du genre d'une capacité de stockage de 9 millions m³. L'encouragement des agriculteurs à généraliser l'irrigation d'appoint

figure parmi les grands axes du programme de vulgarisation agricole mis en œuvre cette année, dans la wilaya de Constantine», a fait remarquer M. Ghediri, rappelant que Constantine compte actuellement un total de 89 forages d'un débit évalué entre 2 et 7 litres / seconde. La surface emblavée au titre de la campagne agricole 2018-2019 marquée jusqu'à présent par une bonne pluviométrie qui a dépassé depuis le mois d'octobre dernier, date du coup d'envoi de la campagne labours-semaines les 450 mm, a atteint les 90.000 hectares répartis sur les 12 localités de la wilaya dans les communes d'Ain Abid et d'El Khroub notamment, selon les récentes statistiques établies par la DSA.

CONSTANTINE: Recul du nombre de décès sur les routes en 2018

Le nombre de décès signalés sur les routes de Constantine durant l'année 2018 a baissé par rapport à l'année 2017, a indiqué la responsable de la cellule de communication et des relations publiques auprès de la sûreté de wilaya, le lieutenant Fairouz Debbache.

En marge d'une campagne de sensibilisation ciblant les conducteurs des véhicules de catégorie poids lourd, la responsable a précisé dimanche que les accidents recensés sur les axes routiers de Constantine ont fait 22 morts contre 28 morts déplorés en 2017.

Durant l'année 2018, il a été enregistré 330 accidents de la route occasionnant 426 blessés contre 320 accidents signalés en 2017 et ayant fait 441 blessés, a ajouté le lieutenant Debbache, mettant l'accent sur l'importance des campagnes de sensibilisation au profit des conducteurs dans la lutte contre les accidents de la route.

Selon la même source, le facteur humain demeure la première cause d'accidents de la route signalés, ajoutant que les infractions relevées par les services de sûreté durant 2018 sont relatives à l'excès de vitesse et le non respect de la distance de sécurité.

De sa part le lieutenant Abdelfateh Khantit a précisé que



cette campagne de sensibilisation ciblant les conducteurs de poids lourds lancée par la sûreté de wilaya à partir d'un barrage de contrôle fixe à proximité du pont Boubarbara à l'entrée de la cité El Menia, au chef lieu de wilaya, englobe orientations et conseils relatifs aux règles de sécurité, de la

conduite et du stationnement sur la voie publique. Le responsable, qui a insisté sur l'importance du contrôle quotidien des véhicules poids lourds, a indiqué que les infractions enregistrées pour ce genre d'engins ont trait à l'absence de documents des véhicules et des marchandises entre autres.

TISSEMSILT: Plus de 8.000 femmes affranchies de l'analphabétisme depuis 2017

Les efforts de l'annexe de l'Office national d'alphabétisation et de l'enseignement des adultes de la wilaya de Tissemsilt a réussi à affranchir plus de 8.000 femmes de l'analphabétisme depuis 2007, a-t-on appris dimanche du directeur de l'annexe, Mohamed Saad.

Ce nombre a permis d'obtenir une baisse sensible du taux d'analphabétisme dans la wilaya chez la gent féminine de plus de 33% en 2007 à 18,70% en fin d'année dernière, a-t-il indiqué en marge d'une cérémonie organisée à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de l'alphabétisation.

Par ailleurs, le même responsable a fait part du lancement, par l'annexe en début de l'année en cours, d'un programme de coopération avec d'autres instances et associations pour des classes supplémentaires d'alphabétisation dédiées aux femmes au niveau des

mosquées et autres structures religieuses dont les zaouïas, juvéniles et de formation.

Ce programme non déterminé dans le temps compte impliquer aussi des médias dans l'action de sensibilisation visant à attirer de nouvelles apprenantes en classes d'alphabétisation.

L'annexe de Tissemsilt de l'Office d'alphabétisation et de l'enseignement des adultes s'apprête, par ailleurs avant la fin du mois de mars en cours, à organiser une caravane de sensibilisation qui sillonnera les 22 communes dédiées aux femmes au niveau des

vers les classes de lutte contre l'illettrisme à travers des émissions radio-phoniques et des journées portes ouvertes.

Cette cérémonie, organisée à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la femme, a été marquée par des chants en genre andalou, des lectures poétiques par des apprenantes et un hommage à ces dernières dont des lauréates de concours d'art culinaire. Un défilé de mode d'habits traditionnels pour enfants a été organisée, de même qu'une présentation de plats et de gâteaux traditionnels.

ORAN: Acquittement d'un accusé dans une affaire de trafic de 3 quintaux de résine de cannabis

Le tribunal criminel de première instance d'Oran a acquitté, dimanche, un transporteur de sable originaire de Terga wilaya d'Aïn Témouchent, poursuivi dans une affaire de trafic de 3 quintaux de résine de cannabis.

Le représentant du ministère public a requis la réclusion criminelle à perpétuité à l'encontre de l'accusé, B.M âgé de 46 ans.

Les faits de cette affaire remontent au 12 juin 2016 dans la localité de Bouyakour à quelques kilomètres de Misserghine, lorsque les services de la gendarmerie nationale ont reçu des informations révélant un réseau de trafic de drogue s'apprêtant à convoyer de la drogue de Maghnia à Oran à bord

d'un véhicule léger. Les gendarmes ont alors installé un barrage à hauteur de Misserghine à une trentaine de km d'Oran, attendant le passage du véhicule suspect immatriculé à Aïn Témouchent.

Alertés par la présence du barrage, les transporteurs de la drogue se sont arrêtés à Bouyakour, abandonnant la voiture près d'une mosquée. La fouille du véhicule a abouti à la découverte de 12 sacs de résine de cannabis rangés dans le coffre arrière, soit plus de 3 quintaux. Cependant, les gendarmes n'ont découvert aucun indice permettant de remonter au propriétaire du véhicule. Les trafiquants ayant pris la précaution d'effacer le numéro du châssis. Dans leur rap-

port d'enquête, ils ont indiqué avoir remarqué une autre voiture faisant des passages répétés à proximité du premier véhicule. Le propriétaire du second véhicule, B.M a été arrêté en mars 2017, inculpé de trafic de drogue par le magistrat qui a instruit cette affaire. Dimanche, à barre des accusés, B.M a clamé son innocence, soutenant n'avoir aucune relation avec cette affaire, ne se souvenant même pas d'avoir garé sa voiture, le 12 juin 2016, près de la mosquée à Bouyakour.

L'avocat de la défense a focalisé sa plaidoirie sur les failles de l'enquête et le manque de preuves contre son client et a demandé l'acquittement.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION: 4 morts et 15 blessés lors des dernières 24 heures

Quatre (4) personnes ont trouvé la mort et 15 autres ont été blessées dans cinq accidents de la circulation, enregistrés durant les dernières 24 heures au niveau national, selon un bilan établi dimanche par les services de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Djelfa avec un mort et six blessés suite à une collision entre un véhicule léger et un camion, survenue sur la route nationale 40, au niveau de la commune d'Aïn Oussara, note la même source.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus, durant la même période, pour porter assistance à huit personnes incommodées, suite à l'inhaltation du monoxyde de carbone CO émanant d'appareils de chauffage et chauffe bain, dans les wilayas d'El Bayadh, Relizane, Annaba, Tizi-Ouzou.

ALGER: Saisie de 51 kg de kif traité et arrestation de 120 individus en février



Les unités du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale (GN) de la wilaya d'Alger ont arrêté, en février, 120 individus dont 7 femmes impliqués dans plusieurs crimes et saisie 51 kg de kif traité dans le cadre de la lutte contre différentes formes de criminalités, a indiqué dimanche la cellule de communication et des relations publiques de ce corps de sécurité.

Dans le cadre des efforts visant la préservation de la sécurité et de l'ordre publics, les unités du Groupement territorial de la GN d'Alger ont arrêté 123 individus dont 7 femmes impliqués dans plusieurs crimes et saisie 51 kg de kif traité, 2 g de cocaïne et plus de 400 comprimés psychotropes, suite au démantèlement de plusieurs réseaux criminels spécialisés dans l'escroquerie, le faux et usage de faux, les agressions et le vol.

La même source a indiqué que des investigations approfondies ont permis le démantèlement de 8 réseaux actif dans le vol de véhicules de différentes marques.

Les mis en cause ont été mis en détention après leur présentation devant les juridictions compétentes et les véhicules récupérés et remis à leurs propriétaires.

Deux véhicules tous terrains volés dans un pays étranger ont été saisis et les auteurs arrêtés.

Concernant le crime organisé, le communiqué a fait état du démantèlement de 16 bandes criminels qui ont commis des actes de vol, de cambriolage de domiciles, de coups et blessures volontaires et d'agressions sur la voie publique, avec la saisie d'armes blanches.

L'opération s'est soldée par l'arrestation de 27 individus, outre le démantèlement de deux réseaux composés de 5 personnes spécialisés dans le vol des câbles en cuivre.

Les mis en cause ont été mis en détention.

Durant la même période, quatre affaires liées aux crimes d'escroquerie ont été traitées avec l'arrestation de 19 individus, outre le démantèlement d'une bande criminelle très dangereuse composée de 13 personnes dont 7 femmes qui ont escroqué plus de 1000 victimes.

Les mêmes unités ont démantelé 3 autres réseaux, comptant 9 individus, spécialisés dans le faux en écritures publiques.

Pour ce qui est des affaires liées à la lutte contre le trafic de drogue et des comprimés psychotropes, 31 affaires ont été traitées parallèlement à l'arrestation de 43 individus et la saisie de 51 kg de kif traité, 2 g de cocaïne et 416 comprimés psychotropes.

Une fois l'enquête terminée, les mis en cause ont été déférés devant les juridictions compétentes qui ont ordonné leurs mise en détention dans un établissement pénitentiaire.

MEXIQUE: 19 passagers d'un autocar enlevés par des hommes armés

Dix-neuf hommes qui voyaient à bord d'un autocar dans le nord-est du Mexique ont été enlevés jeudi par des hommes armés et on est sans nouvelles d'eux depuis, ont annoncé les autorités dimanche. L'enlèvement, qui n'a pas été revendiqué, s'est produit alors que l'autocar se rendait du port de Tampico vers la ville de Ciudad Reynosa, dans l'Etat de Tamaulipas, limitrophe des Etats-Unis, selon un rapport de la police locale.

Des hommes armés circulant à bord de quatre véhicules ont contraint l'autocar à s'arrêter dans la région de San Fernando, une des zones les plus dangereuses du Tamaulipas.

Quatre hommes masqués et armés sont montés à bord, «ont fait descendre 19 passagers de sexe masculin, les ont fait monter dans leurs véhicules et ont quitté les lieux pour une destination inconnue», indique le rapport de la police.

Les 22 autres passagers de l'autocar sont arrivés sains et saufs à leur destination, d'après des informations de presse. Selon les autorités, des groupes criminels du Tamaulipas enlèvent des hommes circulant sur les routes pour les contraindre à se joindre à eux. Plus de 40.000 personnes sont portées disparues au Mexique, selon les chiffres officiels, des disparitions liées dans de nombreux cas au trafic de drogue. Le Tamaulipas est l'un des Etats mexicains où est déclaré le plus grand nombre de disparitions. Deux cartels de la drogue, celui du Golfe et celui des Zetas, sont actifs dans cet Etat du nord-est, frontalier du Texas.

Ces deux cartels ont été affaiblis ces dernières années par des arrestations de leurs chefs, ce qui a favorisé l'émergence d'autres groupes criminels.

AVIATION: La Chine interdit à ses compagnies de faire voler leurs Boeing 737



La Chine a demandé hier aux compagnies aériennes chinoises de suspendre les vols de leurs Boeing 737 MAX 8, après le crash la veille d'un avion de même modèle d'Ethiopian Airlines, qui effectuait la liaison entre Addis Abeba et Nairobi.

Citant l'accident de dimanche et celui d'un autre appareil de la compagnie indonésienne Lion Air en octobre, le Bureau chinois de l'aviation civile a précisé que la mesure entrerait en vigueur lundi à 18H00 heure chinoise (10H00 GMT) «afin de garantir la sécurité des vols».

JAPON: Commémoration du séisme et du tsunami de 2011

Le Japon a commémoré hier le séisme et le tsunami qui ont tué quelque 18.500 personnes le 11 mars 2011, une catastrophe naturelle dont la dimension tragique a été amplifiée par un accident nucléaire à Fukushima, ont rapporté des médias.

Un hommage national a été rendu aux victimes à Tokyo, en présence du prince Akishino (fils cadet de l'empereur Akihito) et de son épouse Kiko, tous deux représentant le couple impérial, selon ces médias.

Le Premier ministre Shinzo Abe et autres membres du gouvernement, ainsi que des familles de victimes et représentants des autorités locales, assistaient à cette cérémonie officielle qui a lieu tous les ans depuis 2012, ajoute-t-on.

Une minute de silence a été observée.

Ce moment de recueillement a aussi été partagé par de nombreux Japonais en différents lieux du pays, notamment le long de la côte nord-est dévastée, selon la même source qui précise que des bouquets de fleurs ont été déposés par les familles des disparus sur la côte sinistre. Le séisme de magnitude 9 s'est produit au

TRANSPORT: Le SG de l'ONU attristé par le crash d'un avion en Ethiopie

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a été profondément attristé par le crash d'un avion survenu près de la capitale éthiopienne, Addis-Abeba, a annoncé dimanche son porte-parole.

«Le secrétaire général a été profondément attristé par les pertes tragiques en vies humaines dans le crash d'un avion survenu aujourd'hui près d'Addis-Abeba», a déclaré Stéphane Dujarric dans un communiqué.

«Il transmet ses sincères condoléances et sa solidarité aux familles et aux proches des victimes, y compris à ceux des membres du personnel de l'ONU, ainsi que ses sincères condoléances au gouvernement et au peuple éthiopiens», indique le communiqué.

L'ONU est en contact avec les autorités éthiopiennes et travaille en étroite collaboration avec elles pour établir l'identité des membres du personnel des Nations unies décédés lors de cette tragédie, ajoute le communiqué.

Plus tôt dans la journée de dimanche, les 157 personnes qui se



trouvaient à bord de l'avion d'Ethiopian Airlines ont été tués dans un crash, a confirmé la compagnie aérienne.

Le Boeing 737-800 MAX, à desti-

nation de Nairobi, la capitale du Kenya, avait décollé à 08h38 heure locale d'Addis-Abeba avant que le contact avec lui ne soit perdu à 08h44, précise le communiqué.

ENQUÊTE SUR LE CRASH EN ETHIOPIE: Plusieurs compagnies aériennes proposent leur assistance

L'enquête se poursuivait hier pour déterminer pourquoi le Boeing 737 flamboyant neuf d'Ethiopian Airlines s'est écrasé dimanche au sud d'Addis Abeba, faisant 157 morts, une tragédie marquée en Ethiopie par un jour de deuil national.

L'enquête a été ouverte dès l'après-midi du dimanche par des enquêteurs de l'Agence éthiopienne sur les lieux du crash pour récolter le maximum de débris et d'indices et trouver les boîtes noires de l'appareil, ce qui n'a pas encore été fait, selon une source au sein de la compagnie.

Le PDG d'Ethiopian Airlines, Tewolde GebreMariam, a confirmé que l'enquête serait menée conjointement par des enquêteurs éthiopiens et américains.

L'organisme américain chargé de la sécurité dans



les transports (NTSB) a annoncé l'envoi d'une équipe d'inspecteurs chargés d'apporter leur aide dans l'enquête.

Ces enquêteurs devraient être prochainement rejoints par une équipe technique de Boeing.

Ethiopian Airlines a annoncé lundi qu'elle avait immobilisé tous ses Boeing 737 MAX à la suite

du crash. «Ethiopian Airlines a décidé d'immobiliser toute sa flotte de Boeing 737 MAX à partir d'hier 10 mars, jusqu'à nouvel ordre», a annoncé la compagnie dans un communiqué diffusé sur Twitter.

Le vol ET 302 avait décollé dimanche à 08h38 (05H38 GMT) d'Addis Abeba et il a disparu des radars six minutes plus

tard. L'appareil, un Boeing 737-800 MAX livré courant 2018 à la compagnie, était piloté par Yared Getachew (8.000 heures de vol à son actif) et avait fait l'objet d'une maintenance le 4 février. Le Kenya était, lui, doublement endeuillé: avec 32 ressortissants à bord, c'est le pays le plus touché par la tragédie, et Nairobi est par ailleurs le hub régional des Nations unies, qui ont été durement affectées par la catastrophe.

Les victimes du crash étaient de 35 nationalités différentes, selon des chiffres provisoires de la compagnie. Celle-ci a notamment dénombré 32 Kényans, 18 Canadiens, 9 Ethiopiens, 8 Italiens, 8 Chinois, 8 Américains, 7 Français, 7 Britanniques, 6 Egyptiens, 5 Allemands et 4 Indiens.

Un passager voyageait avec un passeport onusien.



large et le tsunami, qui a atteint plusieurs dizaines de mètres par endroits, ont directement causé la mort de 18.430 personnes, mais seulement 15.897 corps ont été

retrouvés. Par ailleurs, du fait de conditions très dures d'évacuation et de vie découlant de la catastrophe naturelle ou de l'accident nucléaire, les décès par la suite de 3.700 personnes sont considérés comme découlant du drame, et l'hommage de lundi leur était aussi destiné.

«Nous ne pouvons que ressentir le chagrin en pensant à la souffrance de ceux qui ont perdu des membres de leur famille, des parents ou des amis», a déclaré le Premier ministre Abe.

Selon lui, la reconstruction progresse, mais des dizaines de milliers de personnes se débattent toujours dans des conditions de vie très difficiles.

Le gouvernement veut impérativement que la région dévastée fasse bonne figure lors des Jeux olympiques de Tokyo en 2020 et promet d'accélérer les chantiers.

Toutefois, cette volonté, qui suppose le retour d'habitants chassés de chez eux par les radiations de Fukushima, inquiète les organismes de défense des droits de l'Homme qui craignent pour la santé à long terme des enfants.

GHARDAÏA:

Plus de 3.200 victimes de piqûres de scorpion, dont deux décès en 2018

Trois mille deux cent neuf (3.209) personnes ont été victimes de piqûres de scorpion, dont deux cas ont succombé à l'inoculation du venin de l'insecte durant l'année écoulée à travers la wilaya de Ghardaïa, selon la direction locale de la Santé et de la Population (DSP).

La commune de Guerrara détient depuis quelques années le triste record des piqûres de scorpion avec 674 cas, suivie notamment des communes de Ghardaïa (613), Métlili (559), Berriane (211), Daya Ben Dahoua (195), Boumoura (192), El-Atteuf (148), El-Menea (184), Hassi El-Gara (153), Hassi-Lefhali (88), Mansoura (76), Zelfana (70) et Seb-Séb (46), révèlent les statistiques de la DSP.

Les deux décès enregistrés dans la région de Guerrara sont des bébés de quelques mois qui ont succombé des suites de piqûre accidentelle de scorpion au domicile parental sans que leurs parents ne se rendent compte de la morture de scorpion, a-t-on fait savoir.

Le nombre de piqûres de scorpion et l'inoculation accidentelle de leur venin va crescendo passant de 2.365 en 2016 à 2.385 l'année suivante et 3.209 cas en 2018, a indiqué le directeur de la Santé de la wilaya de Ghardaïa, imputant cette situation au climat aride de la région, à l'insalubrité publique et à la dégradation de l'environnement.

L'apparition de scorpion dans les zones urbanisées est un indicateur «criard» de la dégradation de l'environnement et de la prolifération de constructions anarchiques et illicites sur des gîtes de scorpions, notamment dans la vallée



du M'zab composée de quatre communes ou 1.148 cas de piqûres de scorpion ont été enregistrées, a expliqué le DSP, Amour Benissa.

Ce fléau de piqûres de scorpion constitue le premier cas d'intoxication dans la wilaya de Ghardaïa en 2018 devant les intoxications par morsures de chiens avec 185 cas, 69 cas de morsures de chat et les intoxications alimentaires avec 26 cas, selon les données épidémiologiques de la wilaya.

La prolifération des scorpions dans la région de Ghardaïa est étroitement liée à la dégradation du milieu environnemental et la multiplication des tas d'ordure sur

la voie publique, attirant toutes sortes d'insectes et autres animaux vecteurs de maladies, a estimé, pour sa part, Dr. Farid Taieb, praticien à Ghardaïa.

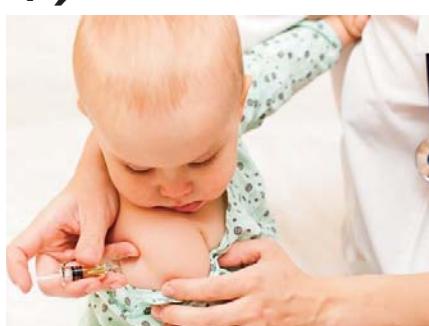
L'année 2018 a été marquée par une campagne timide de ramassage de scorpions dans les différentes communes de la wilaya faute d'une enveloppe financière, ont indiqué les responsables des bureaux d'hygiène des communes de la vallée du M'zab, sachant que seule la commune d'El-Atteuf a pu collecter 298 scorpions au profit de l'Institut Pasteur d'Algérie afin de fabriquer l'antidote au venin du scorpion.

LA SEMAINE MONDIALE DE LA VACCINATION SOUS LE THÈME «PROTÉGÉS ENSEMBLE : Les vaccins, ça marche !»

La Semaine mondiale de la vaccination, célébrée la dernière semaine d'avril, vise à promouvoir l'utilisation des vaccins pour protéger de la maladie les personnes de tout âge et permettre de sauver des millions de vies chaque année.

Le principal objectif de la campagne, dont le thème de cette année est «Protégés ensemble : les vaccins, ça marche !», est de mieux sensibiliser l'opinion publique à l'importance vitale de la vaccination complète tout au long de la vie, selon un rapport publié récemment sur le site Web de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

L'OMS et ses partenaires visent également dans le cadre de cette campagne de 2019 entre autres à démontrer la valeur des vaccins pour la santé des enfants, les communautés et le monde, mettre en lumière la nécessité de faire fond sur les progrès accomplis en matière de vaccination pour combler les lacunes, y compris au moyen d'un investissement accru, ainsi que de montrer que la vaccination systématique constitue le fon-



dement de systèmes de santé solides et résilients et de la couverture sanitaire universelle.

Pour atteindre les objectifs de développement durable, réduire la pauvreté et instaurer la couverture sanitaire universelle, l'OMS explique qu'il est indispensable d'élargir l'accès à la vaccination.

La vaccination systématique offre l'occasion d'un contact avec le système de soins dès le début de la vie et donne à chaque enfant la possibilité d'être en bonne santé dès le plus jeune âge et jusqu'à un âge avancé. La vaccination est aussi une stratégie fondamentale pour réaliser d'autres priorités sanitaires, comme la

lutte contre l'hépatite virale ou contre la résistance aux antimicrobiens, la création d'un espace dédié à la santé des adolescents ou encore l'amélioration des soins prénatals et néonataux.

La vaccination est largement reconnue comme l'une des interventions sanitaires les plus efficaces et les moins coûteuses au monde.

Pourtant, on compte encore aujourd'hui dans le monde près de 20 millions d'enfants qui ne sont pas vaccinés ou le sont insuffisamment, selon le rapport de l'OMS. En 2017, on a enregistré un nombre record d'enfants vaccinés : 116,2 millions.

Depuis 2010, 113 pays ont introduit de nouveaux vaccins, et plus de 20 millions d'enfants supplémentaires ont été vaccinés, précise l'OMS.

Cependant, en dépit de ces avancées, la progression vers toutes les cibles fixées pour l'élimination de maladies telles que la rougeole, la rubéole, et le tétanos maternel et néonatal, a pris du retard.

Au cours de ces deux dernières années, on a pu constater dans le monde de multiples flambées de rougeole, de diphtérie et de plusieurs autres maladies à prévention vaccinale.

La plupart des enfants non vaccinés sont ceux qui vivent dans les communautés les plus pauvres, marginalisées et en proie à des conflits.

Pour que chacun, où qu'il vive, puisse survivre et s'épanouir, les pays doivent intensifier leurs efforts afin que tout le monde profite des bienfaits vitaux des vaccins.

En outre, les pays qui ont déjà atteint ces objectifs ou ont progressé en ce sens doivent œuvrer pour pérenniser ces acquis, conclut le rapport.

NAÂMA: Consultations médicales pour 1.000 citoyens en zones éloignées



Pas moins de 991 personnes ont bénéficié de consultations médicales gratuites à travers les zones enclavées éloignées de la wilaya de Nâama dans le cadre de la caravane médicale, lancée dernièrement par les services de la protection civile, a-t-on appris dimanche des organisateurs.

Une équipe médicale, composée de dix médecins de la protection civile, de deux spécialistes (direction de la santé et la population) et de deux psychologues (direction de l'action sociale), s'est rendue, courant de la semaine dernière, dans 34 sites de nomades et centres d'élevage de bétail pour effectuer des consultations à 991 personnes dans le cadre de la prise en charge médicale des personnes vivant dans des zones éloignées.

Cette opération a été décidée par la Direction générale de la protection civile en collaboration avec les services de la wilaya, a indiqué le directeur de wilaya de la protection civile, le colonel Djamel Khemmar.

Le médecin à la protection civile, le commandant Aït Mohamed Kamel a fait remarquer que la plupart des bénéficiaires de consultations médicales, dans le cadre de cette caravane sillonnant six communes steppiques pastorales, sont des femmes et des enfants auscultés en ophtalmologie, gynécologie, dermatologie et traumatologie, entre autres. Des médicaments ont été donnés aux malades dont certains ont été orientés vers des structures sanitaires pour une consultation spécialisée.

Cette caravane médicale a mobilisé deux ambulances médicalisées, des tentes, du matériel de premiers secours et de soins d'urgence, a fait précisé le même praticien.

SIDI BEL-ABBÈS: Projets de réalisation de 4 polycliniques de proximité



Le secteur de la santé dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès sera renforcé par quatre polycliniques de proximité en réalisation pour une enveloppe financière totale de 570 millions DA, a-t-on appris de sa direction. Les travaux de réalisation de ces nouvelles structures sanitaires ont été lancés suite à la levée du gel sur des projets de proximité liés au secteur de la santé en vue d'améliorer les conditions de prise en charge des malades et de renforcer la couverture médicale, a-t-on indiqué. Ainsi, deux polycliniques de proximité seront réalisées, une au centre-ville de Sidi Bel-Abbès à haï «El Maqam» en adéquation avec l'extension urbaine et une autre à haï «Sorecor» pour remplacer la polyclinique actuelle. Une enveloppe de 150 millions DA a été alloué à ces deux structures. En outre, une enveloppe similaire a été consacrée à la réalisation et l'équipement de la polyclinique de la commune de Mustapha Benbrahim et les travaux de réalisation d'une polyclinique dotés de 120 millions DA, à l'arrêt à Tessaïa, ont été relancés. Pour rappel, un nouveau service de transfusion sanguine a été ouvert la semaine dernière à l'hôpital de la commune de Ras El Ma, qui s'ajoute à un autre service similaire ouvert fin 2018 à l'hôpital de Tabia, en attendant la réception d'un autre service à l'EPH de Sidi Djillali au centre-ville de Sidi Bel-Abbès et d'une unité à l'hôpital de Sfisef en début 2020, selon la direction de la santé et de la population.

OPÉRATION DE LA VÉSICULE BILIAIRE : PAS DE QUOI SE FAIRE DE LA BILE !

L'ablation de la vésicule biliaire ou cholécystectomie est une opération relativement anodine. Nécessitant une courte hospitalisation, elle permet de soulager les patients en cas de douleurs ou complications dues à des calculs biliaires.

La vésicule biliaire concentre et stocke la bile produite par le foie. Ce liquide est composé de cholestérol, de pigments et de sels biliaires. Il participe à la digestion des graisses. Mais parfois, quelques changements dans la composition de la bile ou la présence de germes entraînent la formation de cristaux, qui s'agrégent les uns les autres, forment des calculs ou « pierres du foie ». On parle alors de lithiasis biliaire. De telle manière, ces malades sont en effet du terrains composés de cholestérol (sans rapport avec le cholestérol sanguin). L'obésité, le diabète, les grossesses multiples, des antécédents familiaux ou certains médicaments hypolipémiants comme le clofibrate favorisent de tels problèmes. On remarque également que les femmes sont plus souvent touchées. « On estime que 10 à 20 % de la population présente de tels calculs identifiables par échographie. Mais heureusement, tous ne nécessitent pas un traitement. En l'absence de symptôme, aucune prise en charge n'est nécessaire » nous précise le Pr. Bertrand Millat, chef du service de chirurgie digestive du CHU de Montpellier. Mais parfois, ces petites pierres s'accompagnent de crises douloureuses dues à la distension de la vésicule (dite impréropension ou colique hépatique). Des complications plus importantes sont l'inflammation et l'infection de la vésicule (cholécystite aigüe), la migration des calculs dans le canal nommé cholédoque situé entre la vésicule et le duodénum et son infection (angiocholite) ou l'inflammation du pancréas dont le canal principal se termine au même endroit que le cholédoque (pancréatite). Selon le Pr. Millat, «en cas de crises douloureuses répétées ou à l'occasion d'une complication aigüe, on doit recourir à la chirurgie, parfois en urgence. Puisque la vésicule n'est pas vitale, la solution est l'ablation chirurgicale de cet organe (ou cholécystectomie), qui d'ailleurs n'est plus fonctionnel du fait des calculs».

Une chirurgie plus confortable

Pour retirer la vésicule biliaire, le traitement de référence est, depuis 1988, la cholécystectomie coelioscopique. Pratiquée sous anesthésie générale, cette technique consiste à pratiquer quatre petites incisions de 5 mm à 1 centimètre environ sur l'abdomen. Elles permettront l'introduction des instruments nécessaires à l'opération. Du gaz carbonique est introduit pour créer dans la cavité péritonéale l'espace nécessaire à l'opération. La vésicule est alors retirée sous le contrôle d'une mini-caméra introduite dans l'abdomen (laparoscopie). Durant l'opération, une radiographie vérifie l'état du canal cholédoque. «Grâce à cette technique, on améliore le confort post-opé-



ratore du patient. La durée d'hospitalisation est plus courte - un à deux jours. Il est même médicalement possible de demander au patient d'entrer le matin à jeun et de le laisser partir le soir. De plus, la convalescence est nettement plus rapide : d'une à deux semaines» déclare le Pr. Millat.

Ancienne technique, la cholécystectomie par laparotomie reste utilisée dans certains cas particuliers : calculs trop gros, antécédents de chirurgie abdominale, infections... Elle nécessite une incision de 7 à 10 centimètres au niveau de l'abdomen. La durée de l'opération reste sensiblement la même, ce-

pendant l'hospitalisation est alors de un à quatre jours et la convalescence est un peu plus longue (pouvant atteindre quatre à huit semaines).

Peu de problèmes post-opératoires

La chirurgie par vidéo-endoscopie est responsable de moins de problèmes post-opératoires : meilleur résultat esthétique, moins de malaises intestinaux post-opératoires (ballonnements, crampes), de douleurs... Dans ce cas, un traitement analgésique pourra vous être prescrit. «Il est bien sûr recommandé d'éviter durant la convalescence les efforts physiques trop importants et les sports pouvant entraîner des traumatismes (boxe, karaté, judo, ski...). La reprise des activités habituelles doit se faire progressivement» estime le Pr. Millat.

Mais doit-il modifier son régime alimentaire après l'opération ? Selon le Pr. Millat, «si l'indication opératoire a été bien posée, la survenue de symptômes qui seraient dus à l'ablation de la vésicule (syndrome de la cholécystite aigüe) relèverait de la légende de la réalité et n'aurait aucune justification médicale à modifier son régime alimentaire en bannissant toutes les graisses. Là-encore, les conseils relèvent plus simplement du bon sens. Meilleur vaut éviter les repas pantagruélique juste après l'opération, sinon les patients peuvent revenir très rapidement à leur régime alimentaire habituel. Cependant, si vous présentez un surpoids ou une obésité, pourquoi ne pas profiter de votre convalescence pour adopter de bonnes résolutions alimentaires ? Pour vous aider, Doctissimo vous prodigue des conseils avisés dans l'espace « Surpoids et obésité ». Si après une ablation de la vésicule vous présentez des nausées et des vomissements, de la fièvre et des frissons, des douleurs et un durcissement de l'abdomen, une récidive des douleurs ou des urines plus foncées, vous devez rapidement prévenir votre médecin. Enfin, sachez que l'équipe hospitalière vous prodigiera des recommandations propres à votre cas particulier. N'hésitez pas à leur demander conseils ou précisions.

THYROÏDE : MOINS DE 10% DES NODULES SONT DES CANCERS

Après la cinquantaine, des nodules viennent bosser la thyroïde d'environ une femme sur deux. La plupart de ces nodules sont bénins. Le fait que certains soient cancéreux ne favorise sans doute son dérangement. En effet, ses cellules sont disposées en couronne autour d'une sorte de gelée où sont stockées les hormones.

Si ces cellules prolifèrent en oubliant de faire facteur de croissance, ces végétations peuvent proliférer de façon excessive. S'individualiser et former ces fameux nodules. Sans s'inquiéter outre mesure, une échographie est indispensable. Si le nodule renvoie peu les ultrasons, une ponction s'impose. Pas de panique : moins de 10 % des

nodules hypoéchogènes sont des cancers. Le médecin demande aussi un dosage de la TSH (hormone cérébrale qui stimule la sécrétion thyroidienne). Il est alors nécessaire une scintigraphie est utilisée pour vérifier que le nodule n'entre pas de troubles hormonaux.

Quand un nodule grossit, on peut prendre des hormones thyroïdiennes en surdosage, en même temps que la glande. Après quelques mois, il peut même régresser. Le traitement diminuera aussi le risque d'en voir apparaître de nouveaux. Une surveillance régulière, par la palpation et l'échographie, peut suffire si le ou les nodules n'évoluent pas. Lorsque l'un d'eux devient gênant

(nodule toxique, c'est-à-dire entraînant une hyperthyroïdie), la régularisation par la prise d'hormones devient indispensable. Quel est le meilleur moyen de le faire ? Lorsque la ponction ramène des cellules cancéreuses, il est nécessaire de retirer la totalité de la glande. En revanche, si l'on ne retrouve pas de cellules malveillantes, la décision est alors d'autonomie. Il faut alors faire le choix entre deux méthodes : la chirurgie et la destruction de la glande par l'injection d'iodée radioactif (sans danger). Quelle que soit l'option choisie, il faudra prendre des hormones thyroïdiennes toute la vie, ce traitement visant à remplacer la glande absente.

GROSSESSE : LES POISSONS GRAS, PAS SI MAUVAIS QUE ÇA



Des chercheurs suggèrent que, contrairement aux recommandations sanitaires, les poissons gras ne seraient pas si néfastes aux femmes enceintes. Le bénéfice des oméga-3 serait supérieur aux effets négatifs du mercure.

Voilà une bonne nouvelle pour les femmes enceintes friandes de poissons gras. D'après les conclusions d'une nouvelle étude scientifique américaine, publiée dans l'American Journal of Epidemiology, les bénéfices des poissons gras seraient supérieurs aux effets négatifs dus au mercure qu'ils contiennent. « Ils favoriseraient le développement cognitif de l'enfant, sans que le mercure n'engendre de troubles à long terme. »

Menée sur une période de 30 ans, l'étude s'est déroulée aux Seychelles, sur un échantillon de 1 500 mères puis sur leurs enfants. Les chercheurs ont tout d'abord mesuré le taux de mercure dans le sang de chaque femme enceinte (et leur gamme, avant de tester les compétences motrices et comportementales des enfants 30 mois après leur naissance). Le mercure est un neurotoxique issu du pollution humaine qui s'accumule dans les tissus des poissons. Présent en petites doses dans les poissons les plus petits, le taux de mercure augmente à mesure que l'on progresse dans la chaîne alimentaire. Mais surprise, à la fin de l'étude, les chercheurs ont constaté que chez certains enfants dont la mère avait consommé beaucoup de poissons (2 poissons gras par semaine) les résultats au test étaient meilleurs que les autres.

« Ces résultats ne montrent donc pas d'association générale entre l'exposition prénatale au mercure, par le biais de la consommation de poisson, et les conséquences sur le neurodéveloppement », remarque Edwin Van Wijngaarden, auteur principal de l'étude.

Plus étonnant encore, le poisson gras pourrait se révéler bénéfique au développement neurologique de l'enfant, par la présence dans des oméga-3 qu'il contient. Et ces bénéfices sanitaires l'emporteraient sur les effets neurotoxiques du mercure. « Il y a de plus en plus de preuves montrant que les bienfaits de la consommation de poisson l'emportent sur les effets négatifs du mercure, voire même les annulent » précise Edwin Van Wijngaarden. Par leurs vertus anti-inflammatoires, les oméga-3 amélieraient les effets délétères du mercure du poisson.

VÉSICULE : QUAND SE FAIRE OPÉRER ?

Chaque année, près de 70 000 personnes se font retirer la vésicule biliaire sans problème. Mais, comme toute opération, elle ne doit être effectuée que lorsqu'elle est vraiment nécessaire. Le point avec le Dr David Guinier, spécialiste en chirurgie générale et viscérale au CHU de Lorient.

L'ablation de la vésicule biliaire (appelée cholécystectomie) est une opération commune effectuée le plus souvent par laparoscopie : plus de cicatrice sur le ventre, on pratique une petite incision dans le nombril, ce qui est beaucoup plus discret. Si elle nécessite une anesthésie générale, elle peut néanmoins être pratiquée en ambulatoire. C'est-à-dire qu'il rentre chez soi le soir de l'opération, avec pour consigne de manger léger pendant 48 heures.

L'opération est indiquée en présence de calculs dans la vésicule provoquant des douleurs abdominales, voire une infection. « Le plus souvent, ces calculs sont des agglomérats de cristaux de cholestérol qui se forment lorsque la bile stagne dans la vésicule et lorsqu'il existe un déséquilibre entre les différents constituants de la bile », explique le Dr David Guinier. Si l'on ne sait pas expliquer pourquoi certaines personnes font des calculs biliaires et d'autres non, les médecins ont identifié des facteurs de risque. Une perte de poids importante chez des patients obèses, un diabète et, dans une moindre mesure, la grossesse, la prise prolongée de la pilule, augmentent le risque de calculs. C'est plus fréquent chez les femmes, notamment après 50 ans, sans doute en raison d'une diminution de l'efficacité de la contraction de la vésicule. L'intervention est aussi



indiquée en cas de cancer (peu fréquent), si sa paroi est calcifiée (on parle de vésicule « porcelaine »). Ou si on découvre des polypes, car cela constitue un facteur de risque de ce cancer.

Opération de la vésicule : l'alternative existe

Si la présence de calculs ne provoque pas de symptômes, qu'on les découvre à l'occasion d'un examen pratiqué pour une autre raison, qu'ils mesurent moins de 3 cm de diamètre, l'intervention chirurgicale n'est pas

nécessaire, souligne notre expert. Il existe par ailleurs une alternative. « Des médicaments permettent de dissoudre les calculs, mais on ne peut les prescrire que si la vésicule est fonctionnelle, indique le Dr Guinier. Les calculs doivent aussi être non calcifiés, mesurer moins de 5 mm et n'obstruer aucun canal d'évacuation de la bile. Ces traitements ne sont efficaces que dans 80 % des cas et on observe une récidive chez la moitié des patients traités dans les cinq ans. » La cholécystectomie reste donc la norme en cas de calculs gênants.

L'ablation de la vésicule bi-

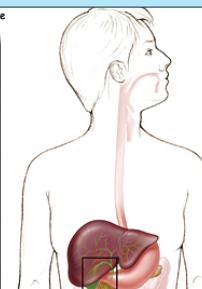
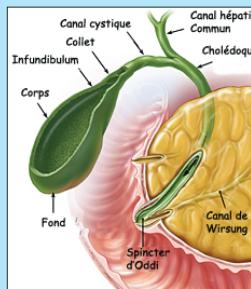
laire n'a quasiment aucun impact négatif sur la vie du patient. « Elle se contracte au moment de la digestion, excrétant alors la bile qu'elle contient. Mais, de façon surprenante, les patients qui n'ont plus de vésicule ne présentent pas plus de problème digestif que les autres. Quelques-uns ont plus de mal à digérer certains aliments, mais pour d'autres c'est le contraire », remarque notre spécialiste. Quelques diarrhées peuvent survenir après l'opération mais, généralement, elles disparaissent avec le temps. Et aucun régime particulier n'est recommandé.

QUELS SONT LES TROUBLES LIÉS À LA VÉSICULE BILIAIRE ?

Les réponses avec le Dr Anne Berger, chef de service de Chirurgie digestive générale et oncologique à l'hôpital européen Georges-Pompidou : « Les problèmes liés à la vésicule peuvent être graves. Il y a des complications locales comme la cholécystite aiguë, c'est-à-dire l'infection de la vésicule dont le petit calcul reste bloqué dans le canal cystique qui va jusqu'au cholédoque. D'autres complications sont parfois gravissimes comme la pancréatite aigüe biliaire, qui peut être mortelle et être aussi grave. En passant le calcul cause des dégâts importants. Des calculs peuvent aussi stagner dans la voie biliaire principale ou le cholédoque. Cela peut se traduire par une infection des voies biliaires, ce que l'on appelle l'angiocholite. »

Les signes qui doivent alerter

« Une douleur intense est un signe qui doit nous pousser à consulter. Quand la crise est typique, il n'y a pas trop de problème de diagnostic. On a des douleurs à l'endroit où est située la vésicule avec des irradiations dans l'épaule droite. À ces signes s'ajoutent des nausées, voire des vomissements. Mais la médecine



étant une science imparfaite, il existe beaucoup de formes atypiques. Tout le problème de cette pathologie est de savoir quand il faut opé-

rer. Mais quand la crise est typique, il n'y a pas beaucoup de discussion. »

VENEZUELA: Les lignes électriques désormais surveillées par l'armée de l'air

L'armée vénézuélienne a mis en place un système de surveillance aérienne des lignes électriques du pays afin de protéger son système énergétique et d'empêcher de nouveaux incidents, suite à une importante panne d'électricité qui vient de frapper le Venezuela, a déclaré lundi le ministre de la Défense, Vladimir Padirino Lopez.

«Les forces armées nationales vénézuéliennes ont lancé aujourd'hui un système de surveillance aérienne des lignes électriques et occupent depuis hier toutes les installations stratégiques pour assurer la protection physique à différents niveaux afin de stabiliser le système et d'empêcher toute autre attaque», a déclaré M. Lopez dimanche à la chaîne de télévision VTV. La panne d'électricité a débuté jeudi soir et a affecté la quasi-totalité du Venezuela, même si le courant est revenu partiellement vendredi dans certains quartiers de Caracas. La Société nationale de l'électricité (Corpoelc) a affirmé qu'un sabotage avait paralysé la plus importante centrale électrique du pays, celle de Guri, dans le sud, qui fournit au Venezuela 80% de son énergie électrique.

Dénonçant sur son compte Twitter une «guerre électrique», le président Nicolas Maduro a pointé du doigt la responsabilité des Etats-Unis. Le début de la crise au Venezuela date de fin janvier, lorsque l'opposant Juan Guaido s'est autoproclamé «président en exercice» de ce pays touché par une crise économique, reconnu immédiatement par le président américain, Donald Trump.

LIBYE : Salamé: La conférence nationale inclusive se tiendra dans moins d'un mois

L'envoyé de l'ONU en Libye, Ghassan Salamé, a annoncé que la conférence nationale inter-libyenne se tiendra dans moins d'un mois, soulignant que la mission onusienne s'emploie actuellement à réunir toutes les conditions nécessaires pour sa tenue avec la participation de toutes les parties libyennes. M. Salamé a indiqué dimanche, dans une interview accordée à une chaîne de télévision libyenne, que la mission d'appui des Nations unies en Libye s'efforce de résoudre tous les problèmes logistiques nécessaires pour la tenue de cet événement et que la date de sa tenue sera connue sous peu. Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU a souligné, également, que la conférence s'appuiera sur les travaux approfondis comprenant les résultats des réunions du Conseil parlementaire et des Conseils d'Etat et des sommets d'Abou Dhabi, de Paris et de Palerme. S'appuyant sur le plan élaboré par les Nations Unies pour le règlement de la crise libyenne, M. Salamé a ajouté que cette conférence sera "exclusivement" libyenne et constituera un "moment historique pour la Libye, si les différentes parties libyennes conviennent de rétablir l'autorité de l'Etat".

A ce propos, il a annoncé la participation de plus d'une vingtaine de délégations libyennes représentant, notamment les grandes villes du pays, les partis, les universités, les syndicats, les tribus et autres acteurs de la société civile.

Des membres de la Chambre des représentants et du Conseil d'Etat, ainsi que des personnalités politiques seront conviées à cette conférence nationale inclusive, qu'il a considérée comme "une étape essentielle pour parvenir à une solution politique". L'annonce de M. Salamé intervient quelques jours après l'accord conclu entre le président du Conseil présidentiel du gouvernement de l'union nationale (GNA) Fayed el-Sarraj, soutenu par l'ONU, et le chef de l'armée nationale libyenne (LNA), le général Khalifa Haftar. Les deux hauts responsables libyens ont convenu de la nécessité d'unir les institutions de l'Etat et sur la tenue d'élections présidentielle et législatives d'ici la fin de cette année, ainsi que sur le soutien aux efforts de l'envoyé de l'ONU en la matière.

ACCORD DE BREXIT: Les députés britanniques trancheront demain

Le sort de l'accord du Brexit sera connu en partie mercredi à l'occasion du vote des députés britanniques une nouvelle fois sur ledit accord rejeté massivement le 15 janvier dernier par les députés ayant voté par 432 voix contre 202 voix pour.

Avant le 13 mars, la Première ministre Britannique, Theresa May, soumettra le 12 du même mois (mardi) pour la dernière fois les modifications qu'elle a introduites et ayant fait objet de discussions pendant deux mois pour approbation ou rejet.

Il s'agit du maintien des échanges industriels et agricoles avec les 27 autres pays, en créant une zone de libre échange et un nouveau modèle douanier.

Theresa May prévoit deux scénarios en cas de rejet : sortie sans accord ou report du Brexit.

La seconde option n'est envisagée que si les députés rejettent la première, c'est-à-dire une sortie sans accord.

Les modifications qu'avait introduites la Première ministre le 6 juillet 2018, ont provoqué, pour rappel, la démission de deux ministres de poids, à savoir celle du ministre de Brexit David Davis et celle du ministre des Affaires étrangères Boris Johnson.

Les deux ministres sont partisans du «Brexit dur», c'est-à-dire sans concessions et sans report.

Le maintien de la Grande Bretagne dans l'Union européenne est, selon eux, très préjudiciable en ce sens que les Britanniques continueront à payer les frais de l'immigration européenne massive et les conséquences du système douanier unique.

Les Britanniques avaient voté en 2007 pour la sortie de l'UE à hauteur de 51,1%.

Les modifications de Theresa May ont été approuvées par Bruxelles.

Elles prendront effet après une période de transition.

La période de transition

Le texte prévoit une période de transition jusqu'au 31 décembre 2020, pendant laquelle les Britanniques continueront d'appliquer les règles européennes et d'en bénéficier.

Ils verseront leur contribution financière mais sans siéger dans les institutions ni participer aux décisions.

La transition vise à éviter une rupture brutale, notamment pour les acteurs économiques, et à donner à Londres et à l'UE le temps de négocier leur relation future, par le moyen notamment d'un accord commercial.

Elle pourrait être prolongée une seule fois, et d'un commun accord, jusqu'à fin 2022 au maximum.

Le traité prévoit un «filet de sécurité» («backstop» en anglais) pour éviter le retour d'une frontière physique entre la province britannique d'Irlande du Nord et l'Irlande, afin de préserver les accords de paix de 1998



et l'intégrité du marché unique européen. Il s'agit d'une solution de dernier recours qui n'entrerait en vigueur qu'après la période de transition si aucune autre solution n'est trouvée d'ici à la mi-2020 entre Londres et Bruxelles. Ce mécanisme controversé consiste à créer un «territoire douanier unique», englobant l'UE et le Royaume-Uni, au sein duquel il n'y aurait aucun quota ni droits de douane pour les biens industriels et agricoles. L'Irlande du Nord restera en outre alignée sur un nombre limité de règles du marché unique européen, par exemple les normes sanitaires pour les contrôles vétérinaires.

Les 3,2 millions d'Européens au Royaume-Uni et 1,2 million de Britanniques sur le continent pourront continuer à étudier, travailler, percevoir des allocations et faire venir leur famille. Le Royaume-Uni honora les engagements pris dans le cadre du budget pluriannuel en cours (2014-2020), qui couvre également la période de transition. Il bénéficiera en retour des fonds structurels européens et de la politique agricole commune.

Londres évalue ce montant à 39 milliards de livres sterling (44 milliards d'euros).

Report du Brexit

Theresa May n'exclut plus de demander un report de la date fatidique du Brexit, programmé le 29 mars.

Les Européens sont prêts de leur côté à jouer des prolongations pour éviter un divorce chaotique, mais pas à n'importe quel prix.

Le report pour les 27 pays sera nécessaire. Mais pour de nombreux dirigeants, une demande de report sans perspective claire qu'un accord est à portée de main serait une autre affaire. «La grande crainte des diri-

geants des 27, c'est d'approuver une prolongation qui au final ne servirait qu'à repousser juste avant l'été le Brexit dur».

«Ce débat, les chefs d'Etat ne l'ont pas encore eu entre eux et leur décision dépendra du contexte quand la demande leur sera faite», s'accordent à dire les analystes.

Les Européens n'accepteront pas «d'avancer à l'aveugle», leur position sera fonction «de la durée et de la finalité de l'extension demandée», estime un diplomate.

Et si un report de longue durée devait être demandé, supérieur à quelques semaines, «il faudrait qu'il y ait une vraie justification comme l'organisation d'élections, d'un référendum ou un changement de la position britannique», ajoute-t-il.

Enjeux du report

Parmi les problèmes que poserait un report trop long figure notamment un report trop long figure notamment celui des élections européennes, prévues fin mai.

D'un point de vue juridique, le Royaume-Uni serait dans l'obligation d'organiser ce scrutin sur son territoire s'il doit encore être membre de l'UE au moment de la session inaugurale du nouveau Parlement européen début juillet. «Si le Brexit est retardé, mais que le Royaume-Uni ne participe pas aux élections, des actions en justice pourraient être lancées avec succès, et le Parlement risque de ne pas être en mesure de se constituer, paralyvant ainsi l'UE», s'est ainsi alarmé l'eurodéputé social-démocrate allemand Jo Leinen.

Selon un avis des services du Parlement, cité par des médias, le nouveau Parlement issu des européennes serait toutefois valide même si un Royaume-Uni encore dans l'UE ne respectait pas son obligation d'organiser des élections.

MALAISIE-CORÉE DU NORD: La justice libère une Indonésienne accusée d'avoir participé à l'assassinat du demi-frère de Kim Jong-un

Une Indonésienne accusée d'avoir participé à l'assassinat voici deux ans du demi-frère du dirigeant nord-coréen Kim Jong Un à l'aéroport de Kuala Lumpur a été libérée lundi, le parquet ayant renoncé à la poursuivre pour meurtre.

Siti Aisyah, originaire d'Indonésie, était accusée au côté de la Vietnamiennne Doan Thi Huong, d'avoir tué Kim Jong Nam en lui jetant au visage un agent neurotoxique considéré comme une arme de destruction massive à l'aéroport de la capitale malaisienne en février 2017.

«Siti Aisyah est libre», a déclaré le juge Azmin Ariffin à la Haute cour de Shah Alam, après avoir approuvé les réquisitions du parquet demandant que soit abandonnée sa mise en

accusation pour meurtre. «Elle peut sortir maintenant». Le procureur Muhammad Iskandar Ahmad avait requis l'abandon des poursuites contre la jeune femme sans motiver sa demande. Elle peut quitter le pays, a-t-il expliqué. Les deux femmes âgées d'une vingtaine d'années rejetaient les accusations pesant contre elles.

L'ambassadeur d'Indonésie en Malaisie Rusdi Kirana s'est réjoui de la décision de la Haute cour.

«Nous sommes heureux.

Nous allons tenter de lui faire prendre l'avion pour l'Indonésie dans la journée ou dès que possible».

SYRIE: Raids de la coalition à Deir Ezzor à la veille d'une conférence sur la reconstruction

Une cinquantaine de personnes ont été tuées lundi par l'aviation de la coalition internationale dans le camp de Baghouz à Deir Ezzor, au lendemain des déclarations du président syrien Bachar al-Assad sur le «siège économique» auquel est soumis son pays en raison des sanctions internationales imposées à son gouvernement depuis le début de la crise il y a huit ans.

Après une nouvelle suspension pour permettre l'évacuation de dizaines de milliers de personnes dans le camp de Baghouz dans la banlieue est de Deir Ezzor, «50 personnes dont des femmes et des enfants ont été tuées», par l'aviation de la coalition internationale, selon l'agence de presse syrienne Sana.

Ces développements interviennent à la veille d'une conférence sur l'avenir de la Syrie prévue mardi à Bruxelles en vue discuter des voies et moyens permettant l'accompagnement de la Syrie et les efforts de l'Onu pour la prise en charge des conséquences de la crise qui frappe le pays.

Dimanche, le président al-Assad a estimé que «la guerre contre la Syrie commence à prendre une nouvelle forme basée sur un siège et une guerre économique», citant de nouveaux «outils politiques internationaux».

Le chef d'Etat syrien a estimé qu'au lieu du dialogue, les puissances étrangères ont adopté «une approche différente incarnée par le boycott, le retrait d'ambassadeurs, le siège économique et l'utilisation du terrorisme».

En effet, si la Syrie sort un peu de son isolement diplomatique de nombreux Etats et organisations continuent de s'opposer farouchement au gouvernement syrien, comme la Ligue arabe qui ne prévoit pas une réintégration de la Syrie à la prochaine réunion des ministres des Affaires étrangères de l'organisation. Comme l'Arabie saoudite, le Qatar refuse une normalisation avec la Syrie. La France de son côté, reste ferme sur sa position «normalisation ou banalisation de la situation en Syrie serait irresponsable».

Alors que la crise va entrer dans sa neuvième année ce mois-ci, le pays fait face à une pénurie de combustible. Les Etats-Unis et l'Union européenne avaient décidé d'imposer des sanctions économiques contre des personnalités et des entités affiliées au gouvernement syrien, gelant leurs avoirs financiers et interdisant tout commerce d'armes et de pétrole avec Damas.

Conséquences: les prix ont fortement augmenté pour le gaz domestique et des queues se forment régulièrement pour acheter des bonbonnes de gaz.

Washington a œuvré à restreindre encore plus sévèrement les livraisons de pétrole, tandis que les principaux champs pétroliers et gaziers du pays, situés dans le Nord-



Est, échappent toujours au contrôle du gouvernement, selon des médias. Toutefois, soutenu par la Russie depuis 2015, Damas a enchainé les victoires contre les terroristes ces deux dernières années et contrôle aujourd'hui près des deux tiers du territoire.

Mais le conflit, qui a fait plus de 36.000 morts et poussé des millions de Syriens à l'exil, a ravagé l'économie du pays dont les infrastructures sont en grande partie détruites.

Conférence sur la «reconstruction de la Syrie» à Bruxelles

Plus de deux ans depuis la reconquête par le gouvernement des anciennes villes des mains du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech), notamment les villes antiques comme Palmyre ou Raqqah dans le nord du pays, les initiatives de reconstruction se dessinent, après que la Chine ait réitéré sa volonté de participer activement au processus de reconstruction et continuer à fournir l'aide humanitaire pour renforcer la ténacité du peuple syrien.

Lors d'une rencontre entre le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Expatriés, Walid al-Moualem, et le vice-ministre chinois des Affaires étrangères, Chen Xiaodong, la Syrie a invité la Chine à participer au processus de reconstruction, assurant que le gouvernement syrien s'est engagé à fournir toutes les facilités aux entreprises chinoises qui s'impliqueront dans les projets de reconstruction en Syrie.

Une troisième conférence sur la reconstruction de la Syrie, annoncée par la haute représentante/vice-présidente Federica Mogherini, sera tenue mardi à Bruxelles. Plus de 1 000 participants assisteront à

cette conférence, représentants de la société civile de la Syrie et des pays de la région. «Nous avons déjà eu des échanges avec le nouvel Envoyé spécial des Nations unies pour la Syrie, Geir Pedersen, sur la manière d'utiliser cette conférence non seulement pour garantir un engagement humanitaire que nous voulons maintenir tout en haut de l'agenda international et européen, mais aussi pour définir comment soutenir une transition politique en Syrie et le rôle des Nations unies à cet égard», a annoncé Mme Mogherini.

L'objectif général de la conférence est de soutenir le peuple syrien et mobiliser davantage la communauté internationale en vue de trouver une solution politique durable à la crise syrienne, conformément à la résolution 2254 du Conseil de sécurité des Nations unies.

«Bruxelles III sera la principale réunion des bailleurs de fonds en faveur de la Syrie et de la région en 2019, elle accordera plus de place que les éditions précédentes aux organisations de la société civile et aux ONG syriennes, régionales et internationales».

A l'instar des deux éditions précédentes, Bruxelles III abordera également les problèmes humanitaires et de résilience les plus critiques qui touchent les Syriens et les communautés qui accueillent des réfugiés syriens, tant à l'intérieur du pays que dans la région.

Cette conférence réaffirmera le soutien politique et financier de la communauté internationale aux pays voisins de la Syrie, notamment le Liban, la Jordanie et la Turquie, ainsi que l'Iraq et l'Egypte.

Environ 400 entreprises étrangères ont entamé la reconstruction de l'infrastructure en Syrie exprimant leur détermination à travailler pour redresser le pays.

LIBYE - TURQUIE: Les autorités libyennes demandent à la Turquie de leur restituer les archives de l'époque ottomane

Le ministre libyen de la Justice, Mohamed Abdulwahed Abdulhamid, a appelé la Turquie à fournir à la Libye les archives de l'époque ottomane en matière de biens immobiliers libyens.

Le ministre a émis cette demande lors d'une réunion tenue dimanche à Tripoli avec l'ambassadeur de Turquie en Libye, Emrullah Isler.

«Les deux hommes ont discuté de la coopération judiciaire bilatérale, notamment de l'activation des accords judiciaires conclus entre les deux pays»,

selon un communiqué rendu par le ministère.

«Mohamed Abdulwahed Abdulhamid a mis l'accent sur le besoin de bénéficier des anciennes archives ottomanes en Libye concernant la propriété immobilière», indique le communiqué.

La Libye a été sous l'Empire ottoman entre 1551 et 1864, à l'image de plusieurs autres pays de l'Afrique du Nord.

Des liens forts unissent les pays de cette région avec la Turquie.

PALESTINE : Un nouveau Premier ministre, appels à relever les défis face à l'occupation israélienne

Mohammad Ibrahim Chtayeh, figure de la scène politique palestinienne, a été nommé dimanche Premier ministre par le président Mahmoud Abbas pour former un nouveau gouvernement, alors que les Palestiniens sont appelés à relever les défis économiques face à l'occupation israélienne.

Le porte-parole de la présidence, Nabil Abou Roudeina, a indiqué que M. Abbas a chargé un membre du comité central du mouvement «Fatah», M. Chtayeh, de former le gouvernement en remplaçant Rami Hamdallah qui a démissionné fin janvier dernier.

«Je suis honoré d'accepter ce mandat au nom du mouvement Fatah, protecteur de notre projet national, défenseur de la décision indépendante et dirigeant de l'unité nationale dans le cadre de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), unique représentant légitime du peuple palestinien», a affirmé, de son côté, le nouveau premier ministre qui a souligné être «pleinement conscient de la situation dans laquelle se trouve la cause palestinienne». Dans sa lettre de désignation à M. Chtayeh, M. Abbas a déclaré que la mission du nouveau gouvernement serait «d'accélérer la réunification de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, ainsi que de préparer les élections législatives en Cisjordanie, y compris El Qods-Est et à Gaza, pour renforcer la démocratie».

Il continuera également à soutenir financièrement les familles des prisonniers palestiniens détenus dans les prisons israéliennes et les personnes tuées par l'armée d'occupation israélienne, afin de «renforcer la fermeté du peuple palestinien sur son territoire face aux politiques de colonisation israéliennes, de défendre El-Qods et ses lieux saints musulmans et chrétiens à la lumière des tentatives israéliennes de changer leur statut et de construire une économie nationale forte».

M. Chtayeh aura trois semaines pour former un nouveau gouvernement, un délai qui pourrait être prolongé de deux semaines si nécessaire.

Appels au soutien de toutes les parties palestiniennes pour relever les défis

S'inscrivant dans les positions constantes de la direction palestinienne, notamment celles portant sur la fondation d'un Etat indépendant et souverain, ayant El Qods pour capitale et les frontières de 1967, et sur le droit au retour des réfugiés palestiniens, M. Chtayeh appelle au soutien de toutes les parties palestiniennes relever les défis et répondre aux attentes des Palestiniens. «L'unité de la terre et du peuple palestinien, l'établissement du même système politique, la légitimité de la loi et la levée des souffrances de notre peuple pour vaincre l'occupation israélienne sont les éléments les plus importants de la mission du gouvernement», a-t-il souligné dans un message adressé au président Abbas suite à sa nomination à la tête du gouvernement.

Politicien et économiste, M. Chtayeh est membre du comité central du Mouvement de Libération de la Palestine (Fatah), du Conseil d'administration de l'Université Al Qods et du Conseil économique et de reconstruction de la Palestine. Il a participé activement à de nombreuses initiatives politiques et de développement.

Il s'est vu confier la plupart des programmes de développement et de reconstruction des territoires palestiniens, ainsi que la création du Fonds pour le développement palestinien, du Conseil du logement palestinien et de l'Institut national des technologies de l'information afin de contribuer au développement des compétences locales et de répondre aux besoins du développement palestinien.

Il a été également membre de la délégation de l'OLP aux négociations de Madrid et aux pourparlers de Washington.

Avec la nomination de M. Chtayeh, M. Abbas choisit un fidèle de son parti, le Fatah, et s'oriente, selon les analystes, vers un gouvernement dominé par ce mouvement, contrairement au précédent qui s'appuyait sur un consensus entre les différents courants palestiniens. M. Roudeinah, a affirmé que le nouveau gouvernement sera formé en raison de l'échec des négociations avec le Hamas. «Si le Hamas ne veut pas de la réconciliation, si le Hamas ne veut pas d'élections, si le Hamas veut toujours former avec d'autres un mini-Etat à Gaza (...), si c'est leur stratégie, nous devons mettre fin à la relation. C'est pourquoi nous devons former un nouveau gouvernement», a-t-il déclaré le mois dernier.

Crise économique «profonde», conséquence de l'occupation

M. Abbas a assuré dimanche que l'occupant israélien est la cause d'une crise économique et financière «profonde» qui traverse l'Autorité palestinienne. «Israël est aujourd'hui la cause d'une crise économique et financière profonde qui traverse l'Autorité palestinienne», a-t-il déclaré lors de sa rencontre avec une députée israélienne. M. Abbas faisait allusion au fait qu'Israël a annoncé qu'il bloquera 500 millions de shekels (122 millions d'euros) sur le montant total reversé à l'Autorité palestinienne au titre de la TVA et des droits de douane prélevés sur les produits importés par les Palestiniens. Lors de son entretien, M. Abbas a, par ailleurs, assuré son attachement à la paix «peu importe les prises de position radicales qui rejettent l'idée de la paix».

«Nous restons attachés à ce principe (la paix) et au principe de la lutte contre le terrorisme et la violence sur le plan national et international», a-t-il dit alors que le processus de paix israélo-palestinien est dans l'impasse depuis 2014.

OUM EL-BOUAGHI :

Réception en 2019 du centre culturel islamique et de son annexe

Le projet du centre culturel islamique et de son annexe sera réceptionné en 2019, a-t-on appris hier du directeur des affaires religieuses de la wilaya d'Oum El-Bouaghi, Belkhir Boudraâ.



Un budget de plus de 200 millions de dinars a été alloué à l'équipement de ce centre de la ville d'Oum El Bouaghi, parachevé en travaux, a indiqué à l'APS le même responsable détaillant que sa réception est prévue "avant le début du mois de ramadan prochain". Le directeur des affaires religieuses a, dans ce même registre, fait savoir

que le projet de réalisation de l'annexe de cet établissement dans la ville d'Aïn Beïda, pour un montant de 110 millions de dinars, a atteint un taux d'avancement de 90 %. Concernant les autres projets du secteur, ce responsable a relevé que les mosquées en cours de réalisation dans les communes d'Aïn Beïda et Boughrara

Saoudi, pour un budget total de 140 millions de dinars, "seront réceptionnées courant l'année 2019". Il s'agit en l'occurrence de la mosquée El Hidaya à Aïn El Beïda et la mosquée Omar Ibn El Khatab à Boughrara Saoudi qui enregistrent respectivement un taux d'avancement de 80% et 40%, a-t-on noté.

TISSEMSILT : Ouverture des premières journées historiques "Femmes rebelles"



Les premières journées historiques « Femmes rebelles » ont été ouvertes hier au musée du moudjahid de Tissemsilt, à l'initiative de ce dernier et ce dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la femme.

Cette manifestation de trois jours comporte une exposition de photos de martyrs et de moudjahidate de la glorieuse Guerre de libération nationale.

Des ouvrages traitant de cette période charnière de l'histoire du pays, des revues spécialisées et des travaux de recherches sur le combat de la femme algérienne durant la guerre de libération sont également exposés. Un concours sur la meilleure recherche historique traitant de la

vie d'une martyre ou d'une moudjahida durant la Révolution de Novembre 1954 a été lancé dans le cadre de cette manifestation. Ce concours est ouvert aux élèves des établissements scolaires de la wilaya.

Le directeur du musée du moudjahid donnera une conférence sur la participation de la femme au combat libérateur du pays. Des dépliants sur les sacrifices consentis par ces femmes martyrs seront distribués aux visiteurs.

Des moudjahidate, des filles de chouhada et autres historiennes seront honorées au terme de cette manifestation.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE
DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière
N° D'IDENTITE FISCALE : 000947086305883

Avis d'Appel d'Offre National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N° 01/O.P.G.I/2019

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la Wilaya de Ghardaïa dont le siège social est à Sidi Abaz Bounoura Lance un Avis d'Appel d'Offre National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales pour la réalisation de 96 logements et l'Achèvement de 90 logements publics locatifs urbains sans VRD de type F3 individuels ou duplex, d'une surface habitable moyenne de 67 m² de divers programme ... travers la Wilaya de Ghardaïa. Répartis comme suit.

PI/QUINQUENNIAL 2005-2009			PN 2010						RHP 2010								
REALISATION			REALISATION			ACHEVEMENT			ACHEVEMENT			ACHEVEMENT					
HASSI-GARA			GHARDAIA			GHARDAIA 98/2300			GHARDAIA 254/2300			GHARDAIA 248/2300			BOUNOURA		
N° Lot	Nbre de logt	N° Lot	Nbre de logt	N° Lot	Nbre de Logt	N° Lot	Nbre de Logt	N° Lot	Nbre de Logt	N° Lot	Nbre de Logt	N° Lot	Nbre de Logt	N° Lot	Nbre de logt	N° Lot	Nbre de logt
02	12	06	06	06	8	11	06	01	08	03	12	05	12	08	12	02	12
05	8	07	06	07	8			/	/			07	10	/	/	/	/
					08			/	/	/				/	/	/	/
					10	4											
Total	32		Total	22		Total	06	Total	08	Total	12	Total	22	Total	12	Total	17

L'entreprise peut soumissionner pour un ou plusieurs lots, suivant ses capacités financières, techniques et moyens humains et matériels, et le maître d'ouvrage peut lui confier un ou plusieurs lots. L'évaluation des offres se fera lot par lot conformément à l'article 31 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics. Contre paiement de la somme de Deux-mille Cinq cent dinars (2500,00) DA pour chaque lot.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres et la mention suivante :

RHP 2008				RHP 2010			
ACHEVEMENT				REALISATION			
MANSOURAH				MITILI		GHARDAIA 254/2300	
N° Lot	Nbre de logt	N° Lot	Nbre de logt	N° Lot	Nbre de Logt	N° Lot	Nbre de Logt
01	06	03	06	01	16	05	12
02	04	04	04	02	14	/	/
/	/	/	/	/	/	/	/
Total	20		Total	30		Total	12

A MONSEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE GHARDAIA

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres Avis d'Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales. N° 01/2019 Portant : Réalisation de 96 logements et L'Achèvement de 90 logements publics locatifs urbains.

De divers programme

A Travers la Wilaya de Ghardaïa

Lot N° Commune :

Les offres doivent être déposées au niveau de la Direction Générale de l'O.P.G.I de Ghardaïa Sidi Abaz - Bounoura. Wilaya de Ghardaïa. Le délai de préparation des offres est fixé à 21 jours à partir de sa première parution sur les quotidiens nationaux ou sur le BOMP. La date limite de dépôt des offres est le dernier jour de préparation des offres avant 13h 30 mn à l'adresse spécifiée à l'article 13 du présent cahier des charges. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis et d'évaluation des offres s'effectuera au niveau du service contractant) à la date limite des dépôts, à 14h, 00 mn.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 111 jours à compter de la date d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires sont invités à y assister.

PRÉSÉRATION

Le ministère de la Culture œuvre à la préservation des sites archéologiques sans entraver le développement

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a affirmé, dimanche, lors d'une visite d'inspection dans la wilaya Mila que son département ministériel "veille à préserver et à protéger les sites archéologiques et le patrimoine sans entraver les projets de développement".



“Il s'agit de concilier la protection des sites découverts et la réalisation des projets programmés tels que ceux de l'habitat et les équipements publics avec pour objectif de ne pas entraver le développement”, lequel représente “un droit du citoyen”, a précisé le ministre à la presse, dans la commune de Sidi Merouane (Nord de Mila) où un site romain a été découvert, en 2013, à la faveur de la construction de logements sociaux.

Selon M. Mihoubi, cela se fera en concertation entre le secteur de la culture et les parties concernées par le projet, à l'image de ce qui est entrepris au niveau de ce site, où il a été convenu de poursuivre la réhabilitation du site archéologique mis à jour et sa protection, en sus d'exploiter une partie du rez-de-chaussée de l'immeuble voisin comme espace culturel en adéquation avec la nature du site, lequel sera, souligne-t-il, “classé et donnera un cachet à ce quartier résidentiel à l'avenir”. S'agissant de la permission de prendre des photographies des sites archéologiques, le ministre a indiqué que les touristes y sont autorisés depuis plus d'une année, ainsi que pour des travaux dédiés à ces sites, ajoutant que dans le cas

où ces derniers sont utilisés à des fins commerciales, “une contrepartie symbolique” est exigée, notamment pour ceux qui le souhaitent à l'instar des chaînes de télévision. Au cours de sa visite dans la ville antique de Mila, le ministre a également prêté attention aux explications relatives à l'étude de la mosquée Sidi Ghanem ou Abou Mouhajir Dinar, qu'il a qualifiée d'“icône et de monument très important”, car il s'agit, selon lui, du deuxième en Afrique du Nord après la mosquée de Kairouan (Tunisie), mais aussi, d’“une des références de l'histoire des conquêtes islamiques”. M. Mihoubi a relevé, par ailleurs, que “cette mosquée est un bien précieux qu'il faut impérativement préserver et rénover pour pouvoir l'exploiter à nouveau, notamment pour le culte”, faisant état de la vente du gel sur le projet dont le montant est évalué à 140 millions de dinars.

En se penchant aujourd'hui sur le lancement de l'étude relative à ce projet, qui prendra fin dans une année, le ministre a affirmé que l'entreprise chargée de la restauration sera alors sélectionnée, assurant que “ce monument, prélude de la floraison des mosquées en Algérie renaitra à nouveau”.

Le ministre de la Culture a également écouté les explications relatives au Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés (PPSMVSS) de la vieille ville de Mila, actuellement en cours d'édition, et qui permettra, selon lui, aux habitants de ce secteur, faisant partie des 21 secteurs sauvegardés du pays, de procéder à des travaux de rénovation, et ce, en coordination avec les services de la culture de la wilaya.

Concernant les pièces archéologiques saisies et récupérées au niveau de cette wilaya, et en l'absence d'un musée pour les accueillir, le ministre a fait savoir qu'il est possible de recourir à des structures sécurisées pour y abriter ces objets, ajoutant au sujet des pièces transférées au musée de Constantine, que celles-ci “peuvent être restituées une fois que la wilaya disposera d'un musée propre à elle”.

M. Mihoubi a également effectué une visite à la fontaine romaine de «Ain El Bala», à la zaouïa Rahmania ainsi qu'à une des demeures de la vieille ville, louant les efforts consentis pour sa restauration en plus d'en faire le siège de l'association des amis du vieux Mila.

MOSTAGANEM: Lancement de la 4^e édition du prix «Mohamed Khadda» des arts plastiques

La 4^e édition du prix «Mohamed Khadda» des arts plastiques a été lancée, lundi, à la maison de la culture «Ould Abderrahmane Kaki» de Mostaganem. Cette édition, qui se poursuivra jusqu'au 13 mars courant, enregistre la participation d'une vingtaine d'artistes venus de 20 wilayas du pays en lice pour ce prix, fondé il y a cinq ans en hommage à l'artiste plasticien défunt Mohamed Khadda (1930-1990).

Au programme de cette manifestation, qui enregistre également la participation de peintres d'Egypte, d'Irak, de Syrie, du Maroc et de Palestine, figurent des concours qu'abritent la maison de la culture «Ould Abderrahmane Kaki» et la bibliothèque principale de lecture

publique «Moulay Belhamissi».

Des universitaires et chercheurs feront des interventions sur «la réalité des arts plastiques» et «la problématique entre l'art moderne et contemporain», en plus d'un concours dédié aux enfants sous le thème «un conte en tableau d'art» encadré par l'artiste Faiza Benyahia. Pour rappel, le prix «Mohamed Khadda» des arts plastiques a été créé en 2014, à la suite du colloque national d'arts plastiques organisé à Mostaganem l'année d'avant. Les artistes Abdellah Benhimeur, Abdellaoui Mourad et Taleb Djamel ont décroché cette distinction respectivement en 2014, 2015 et 2016, rappelle-t-on.



CINÉMA

Captain Marvel s'envole en tête du box-office nord-américain

«Captain Marvel», premier film de l'univers Marvel consacré à une super-héroïne, a pris la tête du box-office nord-américain avec 153 millions de dollars de recettes, selon les chiffres provisoires publiés dimanche par la société spécialisée Exhibitor Relations.

Après le succès de «Black Panther», qui avait gagné 202 millions de dollars lors de son premier week-end dans les salles en 2018, «Captain Marvel» semble montrer que la diversité fait recette dans les salles de cinéma.

Le film met en scène Brie Larson, oscarisée en 2016 pour son rôle dans «Room». Elle incarne Carol Danvers, alias Captain Marvel, une pilote d'élite qui se retrouve impliquée dans un accident d'avion avec un vaisseau extra-terrestre, ce qui va développer chez elle des super-pouvoirs. Samuel L. Jackson, Ben Mendelsohn, Djimon Hounsou, Annette Bening et Jude Law sont également au casting. Le film a été réalisé par Anna Boden et Ryan Fleck. Bien loin derrière, on retrouve avec 14,7 millions de dollars

«Dragons 3: le monde caché», film animé du studio DreamWorks qui réunit pour la troisième et dernière fois le jeune viking Harold et son dragon Krokmou.

La dernière place du podium est occupée par «A Madea Family Funeral», neuvième et dernier épisode de la saga des «Madea», qui mettent en scène la truculente sexagénaire Mabel «Madea» Simmons, très populaire en Amérique du Nord mais quasiment inconnue ailleurs. Le film a récolté 12,1 millions de dollars.

La quatrième place revient à «La Grande Aventure Lego 2» et ses 3,8 millions de dollars qui devance «Alita: Battle Angel», le dernier film d'animation de Fox co-écrit et coproduit par James Cameron, avec 3,2 millions de dollars de recettes.

Voici le reste du Top 10:
 6 - «Green Book» (2,5 millions)
 7 - «Isn't It Romantic» (2,4 millions)
 8 - «Fighting With My Family» (2,2 millions)
 9 - «Greta» (2,2 millions)
 10 - «Apollo 11» (1,3 million).

AMAZIGHITÉ

Appel au développement des moyens de promotion des destinations touristiques et de l'artisanat

Les participants à la clôture des festivités amazighes du tourisme et de l'artisanat ont appelé, samedi soir à Djinet (W. Illizi), tous les intervenants à œuvrer au développement des moyens de promotion des destinations touristiques et à l'amélioration de la qualité des produits artisanaux.

Les deux ateliers de travail, organisés à cette occasion, ont été sanctionnés par des recommandations dans lesquelles les participants ont appelé à la nécessité de valoriser les capacités des différents intervenants du domaine du tourisme, notamment les guides touristiques dans le domaine du patrimoine.

Dans ce sens, ils ont plaidé pour le soutien de la promotion du tourisme interne et l'amélioration de l'enseignement de l'histoire dans les établissements de l'éducation, de la formation professionnelle et ceux de l'enseignement supérieur, en vue de sauvegarder la mémoire de la Nation.

Aussi, les participants ont mis l'accent, dans leurs recommandations, sur la nécessité de développer et de promouvoir de nouveaux circuits touristiques consacrés aux figures historiques, d'encourager l'écriture de monographies historiques, de guides et de supports de référence internationale afin d'enrichir la terminologie relative au patrimoine. Dans le même contexte, ils ont estimé nécessaire la mise en place d'un plan national visant l'inventaire du patrimoine matériel et immatériel par des spécialistes de la société civile, en sus de la généralisation de la création d'instituts et d'écoles de tourisme et d'hôtellerie aux wilayas du Sud. Concernant l'artisanat, les participants ont appelé au renforcement de la formation spécialisée des journalistes, afin de développer le produit média-tique en matière d'artisanat et de patrimoine.

Ils ont souligné, en outre, la nécessité d'encourager les initiatives des entreprises publiques et privées pour acquérir des équipements spécifiques aux métiers artisanaux, mettant en avant l'importance d'assurer une large participation de la production artisanale aux niveaux national et international.

Ils ont plaidé également pour le perfectionnement du design et le développement des métiers d'artisanat traditionnel, outre le marquage des produits artisanaux, leur introduction dans les marchés nationaux et internationaux et l'institution du prix de la meilleure œuvre académique. Outre la création d'un dictionnaire spécifique aux réalisations artisanales, les participants ont appelé, dans ce sens, à établir un système d'évaluation des métiers artisanaux et de tout ce qui a trait au patrimoine immatériel, et ce afin de cristalliser une meilleure vision de l'Algérie reflétant sa diversité et sa richesse.

Programme de la soirée

TF1 21:00

L'arme fatale

Réalisateur : Nick Copus
Avec : Damon Wayans, Sean William Scott



Six mois ont passé depuis que Murtough a perdu son partenaire. Déprimé, il continue néanmoins d'enquêter officieusement sur la mort de son ami. Certains indices les poussent à poursuivre ses recherches malgré la désapprobation de ses proches. Une piste prometteuse l'amène à rencontrer Wesley Cole, un ancien agent de la CIA qui souffre d'un stress post-traumatique à la suite d'une opération en Syrie. Les deux hommes ne tardent pas à faire équipe et partent aux trousses d'un gang de Tchétchènes, qui braque des banques.

france 2 21:05

La fabuleuse histoire

L'animateur et ses complices, l'influente Emmy MakeUp ainsi que le coach sportif et mannequin Laurent Maistret, remontent le temps pour découvrir quelles méthodes nos ancêtres utilisaient pour être propres et beaux... selon les critères de l'époque. Tandis que dans l'Antiquité, les Gallo-Romains se baignaient dans les thermes et entraient leur corps au prix d'impressionnantes efforts sportifs, au Moyen Âge, les apothicaires concoctaient d'étranges potions à base de sang de chauve-souris ou de bave d'escargot, censées garantir forme et bonne mine.

france 3 21:00

Sous la peau

Réalisateur : Didier Le Pêcheur
Avec : Anne Marivin, Nicolas Gob



Alors qu'elle s'apprête à suivre sa première séance de radiothérapie, Marion Kovic est appelée pour enquêter sur le meurtre d'une étudiante, poignardée en plein centre de Lyon. Par ailleurs, elle doit faire équipe avec Julian Vidal, un ancien collègue qui semble vouloir marcher sur ses plates-bandes. Ce crime atroce met Marion sous pression alors qu'elle doit se battre contre une tumeur au sein. Elle tente de préserver ses enfants et son mari, qui rêve de devenir propriétaire d'une péniche. Mais les difficultés s'accumulent...

CANAL+ 21:05

Le collier rouge

Réalisateur : Jean Becker
Avec : François Cluzet, Nicolas Duvauchelle



En 1919, le commandant Lantert arrive dans un petit village de la campagne du Berry écrasé par la chaleur, où l'on n'entend que les aboiements incessants d'un chien tenu en laisse. L'officier est venu pour traiter l'affaire de Morlac, un héros de guerre récompensé de la légion d'honneur, détenu dans la prison du village. Ne montrant aucun remords pour l'acte qu'il a commis, Morlac, plein d'amertume, raconte son histoire. Il revient sur son incorporation en 1915, et sur le moment où il a croisé pour la première fois le chien qui l'attend devant sa cellule.

M6 21:00

Recherche appartement ou maison : que sont-ils devenus ?

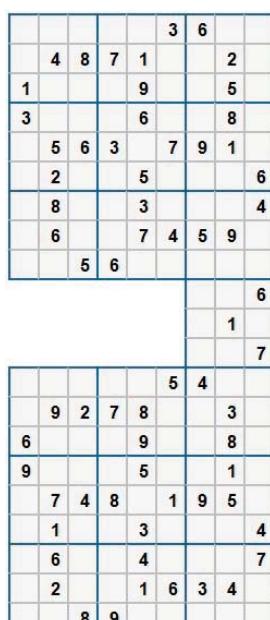
A Paris, Stéphane Plaza retourne voir Marine et Ana Luiza, dont la recherche d'appartement avait été complexe, et Camille et Guillaume, les rois du déguisements. Il retrouve également Julie et Camille, de jeunes virtuoses de la musique. A Lyon, Sandra Viriel rend visite à Mireille et François quelques temps après leur installation. Thibault Chanel revient à Annecy, où il avait trouvé un appartement cinq ans auparavant pour Nicolas et Rima. Romain Cartier s'était quant à lui occupé de Cindy Fabre, une ancienne Miss France venue s'installer à Dijon avec son mari et son fils. Il découvre comment ils se sont acclimatés à leur nouvelle ville.

Jeux

Samouraï-Sudoku N°2113

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:

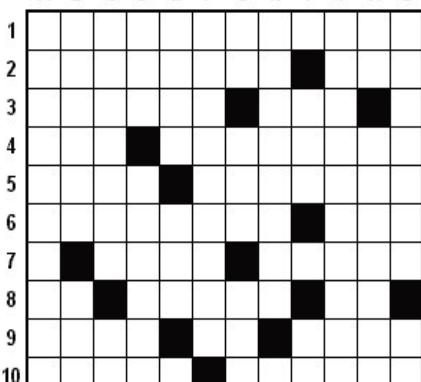
- Apparemment inexplicable
- Briser le miroir - Contracté mais au plaisir
- Pédant - Bruit sec
- Bonne pomme - Surfer dans le réseau
- Voisine de Digne - Statue couchée
- Changerons l'atmosphère - Point de saignée
- Père de Jason - Tiens à l'oeil
- Coincé - Pas très enthousiaste - Pouffé
- Dernier séjour après la flamme - Bien appris - A la mode vous serez dedans
- Affluent de l'Aar - Loin d'être dissolu

Verticalement:

- Cloison isolante
- Pays idéal - Gibier de gaulois
- Jeune fille bien méritante - Très peu couvert
- Démén - Bouts de peau
- Astringent - Chef d'état
- Polygones à grand nombre de cotés
- Patrice d'Abraham - Boisson de table - Grand titre
- Ruinée
- Officier du sultan - Fonctionne
- Incomplet
- Feuilleté - Opprême
- Café - Voisin de l'équerre

Mots croisés N°2113

A B C D E F G H I J K L



Zemreurs



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°813

levier de voleur	indirect	petit lac	indigne	tergiversais	rangera	psaume chanté
largesse	danseuse	malignité	fatiguées	sonneraient		douleur
empaille- ras					bon copain première femme	
ouvertes				égalisé		
choisie		chien de chasse tiendra séance		marque d'infinitif		
repère marin	classa				pièce du violon	frein de bouche
enjolivais	mesure agraire				hausses	
patiente meneuse			fléuve d'Afrique préparera avec soin		objet de ruée	
étain en réaction	parvint à la hauteur ici		embrasse astate du chimiste		tranquillisée	
concret					te rends	
chef musul- man	refrain	loques de chevaux		font de tonneau		endormir
	rigoris- mes	jaunisses	groupe d'arbustes			
		dorlote	agréable		vieux bison	
obscurité déséqui- peraient le cheval		ville sur la Tille			astiquer	
			monnaie suédoise outil de cow-boy		appels	
autre do	bramera				île de Charente	
os de truites	petites toupies			tube d'évacuation		sur une borne en Chine
liquide nutritif	mauvais cheval		appui			
	éclairci		très fournis			
				allais au hasard	chemin de halage	
collège anglais	donna son avis			sorti	ancien	
crénelage de pièce	apparue				nitrogène	
		énerve			partie de chemise	
crochet d'étalier				remarquer		outils de dessinateurs
		fiable			escroqua	

Solution

6	7	9	8	2	3	6	4	1
6	4	8	7	1	5	3	2	9
1	3	2	4	9	6	8	5	7
3	9	4	2	6	1	7	8	5
8	5	6	3	4	7	9	1	2
7	2	1	9	5	8	4	3	6
9	8	7	5	3	2	1	6	4
2	6	3	1	7	4	5	9	8
4	1	5	6	8	9	2	7	3
3	5	6	8	4	2	7	1	9
9	1	2	3	5	7	3	6	4
8	4	7	9	6	1	8	5	2
3	6	5	8	4	2	9	7	1
9	8	3	7	1	6	5	2	4
6	2	9	5	4	3	8	7	1
4	6	1	3	9	2	7	8	5
9	8	6	4	5	7	2	1	3
3	7	4	8	2	1	9	5	6
2	1	5	6	3	9	8	7	4
1	6	3	2	4	8	5	9	7
7	2	9	5	1	6	3	4	8
4	5	8	9	7	3	1	6	2
7	1	3	4	5	6	8	2	9

Mots Croisés n°2113

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1	S	U	R	N	A	T	U	R	E	L	E
2	E	T	O	I	L	E	R	A		A	U
3	P	O	S	E	U	R		T	A	C	P
4	A	P	I		N	A	V	I	G	U	E
5	R	I	E	Z		G	I	S	A	N	T
6	A	E	R	E	R	O	N	S	A	R	S
7	T		E	S	O	N		E	P	I	E
8	E	U		T	I	E	D	E		R	I
9	U	R	N	E		S	U		V	E	N
10	R	E	U	S	S		C	H	A	S	T

Grille géante n°813

•	•	D	•	M	•	V	•	H	•	G	•	M
L	I	B	E	R	A	L	I	T	E	A	M	I
•	N	A	T	U	R	A	L	I	S	E	R	A
E	C	L	O	S	E	S	A	N	E	V	R	A
•	E	L	U	E	S	S	E	T	A	R	E	S
A	M	E	R	E	S	S	E	R	I	N	R	E
•	O	R	N	A	I	S	E	N	L	E	M	R
A	N	I	E	R	E	E	N	S	V	R	D	E
•	S	N	E	L	E	G	A	T	A	R	S	A
R	E	E	L	L	E	E	T	B	L	V	S	N
•	I	•	A	I	R	A	J	B	U	I	S	O
A	G	A	•	C	A	J	O	L	E	E	R	N
•	N	U	S	I	T	O	R	E	C	R	I	S
D	E	S	I	S	S	E	L	L	R	A	N	T
•	U	T	•	R	A	I	R	A	D	R	H	E
A	R	E	T	E	S	E	S	E	E	E	S	S
•	R	O	S	S	E	S	E	E	R	A	I	E
L	A	I	T	•	O	P	I	N	A	C	T	E
G	R	E	N	E	T	I	S	T	N	O	T	E
•	E	S	S	E	•	S	U	R	L	E	S	A

ATHLÉTISME/ DOPAGE: **La Russie reste suspendue par l'IAAF**

La Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) a maintenu ce lundi pour la 10e fois depuis plus de trois ans la suspension de la Russie à cause d'un vaste scandale de dopage, deux conditions restant à remplir pour un retour. Le Conseil de l'IAAF réuni à Doha a expliqué exiger encore le paiement par la Russie des coûts générés par le traitement du scandale de dopage russe, et attend que lui soient remis après authentification des données et les échantillons du laboratoire de Moscou, récupérés mi-janvier par l'Agence mondiale antidopage (AMA).

TENNIS/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE JUNIORS : **Les Algériens connaissent leurs adversaires**

Les trois tennismen algériens engagés au Championnat d'Afrique «juniors», Youcef Rihane, Samir Hamza Reguig et Ines Bekrar connaissent depuis dimanche soir leurs adversaires au premier tour du rendez-vous continental programmé du 11 au 16 mars à Marrakech (Maroc).

Rihane (150e) considéré comme le meilleur algérien classé sur le plan mondial des juniors, débutera mardi face à l'Egyptien Faris Zakarya, alors que son compatriote Hamza Reguig (449e) affrontera ce lundi en fin de journée le Marocain Mehdi Belmahi. Chez le gent féminine, Ines Bekrar (476e) défiera la Marocaine Salma Loudili. Pour sa part, Lynda Benkaddour (191e), engagée aussi dans ce rendez-vous continental, a déclaré forfait pour cause de blessure. Les sélectionnés sont encadrés par l'entraîneur Moncef Zehar.

CYCLISME / PARIS-NICE (2^e ÉTAPE) : **Le Néerlandais Groenewegen réalise le doublé**

Le Néerlandais Dylan Groenewegen (Jumbo), déjà vainqueur la veille, a remporté lundi la deuxième étape de Paris-Nice, très animée en raison du vent, pour rejoindre Bellegarde (Loiret) à plus de 50 km/h. Groenewegen a réglé au sprint un premier groupe de sept coureurs.

Il a devancé l'Espagnol Ivan Garcia Cortina et le Belge Philippe Gilbert au terme des 163,5 kilomètres. Le Colombien Egan Bernal, qui a terminé dans ce groupe, a grignoté une poignée de secondes à ses adversaires pour la victoire finale. Tout comme son coéquipier de la Sky, le Polonais Michał Kwiatkowski, désormais deuxième du classement général à 12 secondes de Groenewegen.

Plusieurs chutes se sont produites dans la plaine de la Beauce balayée par le vent. Elles ont provoqué l'abandon du Français Warren Barguil, meilleur grimpeur du Tour 2017, et de l'Espagnol Gorka Izagirre, troisième l'an passé de Paris-Nice.

Le Colombien Rigoberto Uran, deuxième du Tour de France 2017, s'est lui aussi retrouvé à terre. Mardi, la troisième étape relie Cépoy (Loiret) à Moulins/Yzeure (Allier) au long d'un parcours de plaine de 200 kilomètres.

SPORTS MÉCANIQUES / RALLYE (AUTO/MOTO) : **Le Touareg débarque en Algérie**

Deux-cent-cinquante pilotes, dont vingt algériens, seront engagés dans le Rallye Touareg, prévu du 16 au 23 mars courant, sur une distance de 1500 km à travers le désert algérien, ont annoncé hier les organisateurs.



"Sept étapes sont inscrites au programme de ce Rallye auto/moto : trois à Taghit et quatre à Béni-Abbès" ont conjointement détaillé l'Algérien Amir Benamar et l'Allemand Rainer Autenreith, co-organisateurs de cet événement, dont ils ont fait la présentation lundi, lors d'une conférence de presse, tenue à l'Hôtel El-Djazair (Ex Saint-Georges). "Le Touareg est le deuxième plus grand Rallye au monde, après le Dakar. Il existe depuis 22 ans et jusque-là, il se déroulait en alternance, entre la Tunisie et le Maroc" a poursuivi Rainer, ajoutant que "c'est une joie immense" pour lui "de pouvoir organiser cet événement en Algérie", et qui constituera une première historique.

"Le désert algérien n'est plus à présenter. C'est à la fois le plus grand et le plus beau. D'ailleurs, plusieurs parmi les participants étrangers m'ont confié qu'ils se réjouissent déjà à l'idée de découvrir les splendeurs du Sahara algérien" a assuré l'Allemand. De son côté, Benamar a révélé que "le projet de délocaliser le Touareg du Maroc en Algérie remonte à deux ans", et que cet aboutissement "est le fruit d'un travail de longue haleine". Selon lui "cette édition 2019 sera beaucoup plus une simulation, et si elle est couronnée de succès, l'Algérie

pourra espérer la signature d'une convention, portant sur cinq ans". Concernant les rumeurs ayant fait état dernièrement d'une possible annulation du Touareg, faute de documents, Benamar a nié tout en bloc, allant même jusqu'à exhiber devant les journalistes les différentes autorisations requises. "Nous avons l'accord du ministère de l'Intérieur et de son homologue de la jeunesse et des Sports. Certaines de nos autorisations datent de février 2018" a détaillé Benamar à ce propos, ajoutant que "jusqu'à l'heure actuelle, aucune dé-

cision officielle" ne lui a été signifiée concernant cette possible annulation.

Outre l'Algérie, pays organisateur de ce Rallye, 25 nations étrangères seront présentes, dont la Norvège, la Suisse, la France, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, la Turquie, la Lituanie, le Mexique, le Japon et la Grande-Bretagne. Les pilotes concourront à bord de quatre types de véhicules, à savoir : Moto, SSV, 4x4 et Camion. Selon les organisateurs, il y aura 150 véhicules au total. "Une distance de 1500 km peut paraître relativement courte, surtout

pour un Rallye de cette envergure. Mais ce qui fait la notoriété du Touareg, c'est la difficulté de son parcours, et non la longueur de son parcours" a indiqué Rainer, en précisant que "500 km de ce Touareg d'Algérie se dérouleront sur des dunes, à Béni-Abbès, et c'est ce qui en fera le charme, surtout pour les meneurs de sensations fortes" a-t-il assuré. Certains participants étrangers viendront via Oran, alors que d'autres passeront par Alger, où un avion sera affrété pour les mener à Béchar, où sera donné le coup d'envoi de ce Rallye.

ATHLÉTISME : **Moins de meetings et moins d'épreuves en Ligue de diamant à partir de 2020**

La Ligue de diamant adoptera une nouvelle formule à partir de 2020, comprenant notamment moins de meetings et moins d'épreuves, a annoncé hier la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), qui espère rendre le circuit principal de l'athlétisme plus clair et plus attractif. La Ligue de diamant va supprimer un meeting (il y en a 14 au-

jourd'hui dont deux finales) pour comprendre 12 meetings plus une finale, et proposer une compétition par semaine pour plus de clarté.

Le circuit mondial compte aussi réduire la voilure sur le nombre d'épreuves pour en garder 24 (12 pour les femmes, 12 pour les hommes) contre 32 en 2019, en supprimant notamment les distances

supérieures à 3.000 m. Les meetings seront ainsi réduits à une heure trente au lieu de deux heures actuellement.

Réuni à Doha, le Conseil de l'IAAF a également décidé de développer les épreuves hors des stades, notamment pour les concours de lancers, "où les fans peuvent être plus proches de l'action".

MONDIAL-2021 DE HANDBALL :

Le quota de l'Afrique passe de trois à six nations (IHF)

L'Afrique sera désormais représentée par six nations dès le prochain championnat du monde 2021 prévu en Egypte, rendez-vous qui regroupera pour la première fois 32 équipes au lieu de 24, a annoncé la fédération internationale de handball

(IHF). Ainsi, outre le tenant du titre et le pays organisateur, 13 places sont réservées au continent européen, 6 pour l'Afrique, 4 pour l'Asie, 5 pour l'Amérique du sud, 1 de l'Amérique du nord et des Caraïbes, et 1 place pour l'Océanie à condition que son représen-

tant termine parmi les 5 premiers du championnat d'Asie, sinon le 5^e ticket sera utilisé par l'IHF en tant que Wild Card. Le prochain championnat d'Afrique des nations prévu en Tunisie en 2020 (16-26 janvier) sera qualificative pour le Mondial-2021 en

Egypte (6 équipes), tandis que le vainqueur sera qualifié directement pour les Jeux Olympiques de Tokyo-2020, et le finaliste disputerà un tournoi de qualification. La nouvelle formule du mondial passant de 24 à 32 équipes se déroulera selon les modalités suivantes :

SPORTS MÉCANIQUES :

Le Rallye "Touareg" reporté à une date ultérieure

Le Rallye auto-moto "Touareg", initialement prévu du 16 au 23 mars sur une distance de 1500 km à travers le désert algérien, a été reporté à une date ultérieure, a appris l'APS hier de la Fédération algérienne des Sports mécaniques (FASM). "Nous avons notifié cette décision aux organisateurs de Rallye en leur demandant de venir récupérer l'arrêté du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales portant le report de cette compétition internationale à une date ultérieure.", a précisé Fethi Benissa,

vice-président de la FASM. Le même responsable a ajouté que "le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales n'a pas précisé les motifs ni les raisons de ce report". Lors d'une conférence animée ce lundi à Alger, l'Algérien Amir Benamar et l'Allemand Rainer Autenreith, co-organisateurs de cet événement, avaient confirmé que cette compétition internationale a eu l'accord du ministère de l'Intérieur et de son homologue de la Jeunesse et des Sports, ajoutant que "jusqu'à l'heure actuelle, aucune décision

officielle" ne lui a été signifiée concernant cette possible annulation. Outre l'Algérie, pays organisateur de ce Rallye, 25 pilotes représentant 25 nations étrangères avaient confirmé leur participation dont la Norvège, la Suisse, la France, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, la Turquie, la Lituanie, le Mexique, le Japon et la Grande-Bretagne. Les pilotes concourront à bord de quatre types de véhicules, à savoir : Moto, SSV, 4x4 et Camion. Selon les organisateurs, il y aura 150 véhicules au total.

LIGUE 2 MOBILIS (25E JOURNÉE) : Le derby WA Tlemcen - ASM Oran à l'affiche

Le derby WA Tlemcen - ASM Oran, entre le 4e qui reçoit le 13e, sera à l'affiche de la 25e journée de Ligue 2 Mobilis de football, prévue ce jour, et qui sera marquée également par d'autres duels intéressants, particulièrement USM El Harrach - US Biskra et MC El Eulma - RC Kouba, entre clubs condamnés à gagner pour atteindre leurs objectifs.



C'est cependant cette confrontation entre voisins de l'Ouest qui devrait le plus captiver l'attention, car outre la grande rivalité sportive qui existe entre les deux clubs, l'enjeu sera également de taille, aussi bien pour le WAT qui vise l'accès au championnat que pour l'ASMO, qui lutte pour se maintenir.

En effet, les Zianides (4e/39 pts) vont probablement chercher à l'emporter pour réintroduire le trio de tête, qui à la fin de la saison sera récompensé par une montée en Ligue 1, alors que le club Asémiste (premier non relégué/25 pts) voudra s'imposer pour s'éloigner de la zone rouge et accroître ainsi ses chances de maintien. Un duel qui à première vue paraît inégal, vu le classement qu'occupent les deux antagonistes,

mais l'ASMO a déjà déjoué bien des pronostics, en corrigeant l'ES Mostaganem et le RC Relizane dans de précédents débats.

Ainsi, et sur sa lancée dans ces duels entre voisins, le club de M'Dina J'Dida voudra probablement accrocher un autre club de l'Ouest à son tableau de chasse, même si ce dernier s'appelle le WA Tlemcen et qu'il aura l'avantage du terrain à l'occasion de cette 25e journée.

Une obligation de résultat qu'on devrait retrouver particulièrement dans les duels USM El Harrach - US Biskra et MC El Eulma - RC Kouba, entre candidats à l'accès au championnat, qui affrontent des mal-classés, menacés de relégation.

De son côté, le leader NC Magra recevra mercredi en clôture de la 25e journée la

JSM Béjaïa (8e), qui reste sur un nul vierge à domicile contre le Paradou AC, en quart de finale «aller» de la Coupe d'Algérie, au moment où l'ASO Chlef (2e/40 pts) se déplacera chez la JSM Skikda (10e/30 pts). L'USB (3e/40 pts) et le MCEE (5e/37 pts) cherchent en effet à glaner le maximum de points possibles dans cette dernière ligne droite

du parcours pour faire partie du lot des heureux élus, qui accéderont en Ligue 1 à la fin de la saison, alors que l'USM et le RCK espèrent réussir la même bonne récolte de points pour sauver leur peau.

Une obligation de résultats, de parts et d'autres, qui devrait donner lieu à de chaudes empoignades, où le résultat devrait prendre le dessus sur le spectacle et le beau jeu. Sancctionnés de huis clos, les Harrachis devront disputer ce match décisif sans le soutien de leurs fidèles supporters et reste à savoir si cette absence du public constituera un avantage pour eux, ou sera plus un inconvénient.

Pour sa part, la lanterne-rouge USM Blida se déplacera à Saïda, avec probablement l'intention de jouer les trouble-fête, ce qui risque de com-

pliquer sérieusement la tâche au MCS local, car même si ses chances de maintien semblent quasi nulles, le club de la Ville-Des-Roses s'est montré très respectueux de l'éthique sportive, en continuant à opposer une résistance farouche à tous ses concurrents.

Les deux autres matchs inscrits au programme de cette 25e journée sont ES Mostaganem - Amel Boussaâda et RC Relizane - USM Annaba. Des duels entre clubs de milieu de tableau, où l'enjeu sera probablement moins important que dans les autres stades.

Le programme

Aujourd'hui 12 mars

A Alger (Stade du 1er-Novembre) : USM El Harrach - US Biskra (15h00, à huis clos)

A Skikda (Stade du 20-Août 1955) : JSM Skikda - ASO Chlef (15h00)

A Saïda (Stade du 13-Avril 1958) : MC Saïda - USM Blida (15h00)

A Mostaganem (Stade OPOW) : ES Mostaganem - Amel Boussaâda (16h00)

A Relizane (Stade Tahar-Zoughari) : RC Relizane - USM Annaba (16h00)

A Tlemcen (Stade Akid-Lotfi) : WA Tlemcen - ASM Oran (16h00, à huis clos)

A El Eulma (Stade Messaoud-Zougar) : MC El Eulma - RC Kouba (17h00)

Demain 13 mars

A Magra (Stade Communautaire) : NC Magra - JSM Béjaïa (15h00)

Classement : Pts J

1). NC Magra	44	24
2). ASO Chlef	40	23
--). US Biskra	40	24
4). WA Tlemcen	39	24
5). MC El Eulma	37	24
--). RC Relizane	37	24
7). Amel Boussaâda	35	24
8). USM Annaba	34	23
--). JSM Béjaïa	34	23
10). JSM Skikda	30	24
11). ES Mostaganem	28	23
12). MC Saïda	26	24
13). ASM Oran	25	24
14). RC Kouba	24	24
15). USM El Harrach	22	24
16). USM Blida	11	24

INTER-LIGUES : Malgré ses 93 ans d'histoire, l'USM Oran se meurt dans l'indifférence totale

Le plus vieux club dans la région Ouest du pays, l'USM Oran, se meurt dans un silence total ne suscitant ni inquiétude ni soucis de la part des sportifs et responsables, alors qu'il y a risque de disparition de cet autre monument du football algérien.

Fondé en mars 1926, ce club boucle ses 93 ans, un anniversaire coïncidant avec une saison tumultueuse qu'il est en train de vivre et qui risque de se terminer par une autre relégation, cette fois-ci en Régionale 1. En effet, l'USMO a essayé une nouvelle défaite le week-end dernier à l'occasion de la 24e journée du championnat, après s'être incliné sur le terrain de la JS Sig (2-1), une énième contre-performance qui le laisse collé à la 16e et dernière place de son groupe avec 12 points et distance de trois unités par l'US Tindouf.

Les Oranais se dirigent tout simplement droit vers le purgatoire. Un triste sort pour le Doyen des clubs oranais et le deuxième plus vieux club algérien après le MC Alger. Cette situation est due notamment, selon ses dirigeants, au manque flagrant en moyens financiers. Ils disent que leurs appels de détresse qu'ils lancent fréquemment n'ont jamais été entendus, au grand dam des amateurs de ce prestigieux club qui a commencé depuis déjà plusieurs années sa traversée du désert.

Ce monument du sport-roi dans le pays et dans la capitale de l'Ouest en particulier, est en train ainsi de connaître le même scénario vécu par d'autres légendaires formations algériennes, à l'image de l'ES Guelma, pour ne citer que celle-là. Assurément, regrettent les observateurs, le club oranais ne mérite pas un tel sort, un club qui a joué un rôle prépondérant dans la résistance lors de la période coloniale, et dont la création par entre autres feu Sadek Boumaaza, avait pour objectif justement de défendre la cause nationale.

Ce fut également un moyen de défendre l'identité nationale à l'époque, d'où le nom de l'Union sportive musulmane qui lui a été choisi. Outre son passé glorieux dans la lutte contre le colonialisme, l'USMO s'est illustré également sur les terrains de football. Il avait remporté 7 fois le championnat d'Oran entre 1932 et 1950, ainsi que la Coupe d'Oran de la saison 1951-1952.

Le palmarès du club compte également le titre de vice-champion nord africain à trois reprises (1933-1935 et 1950). Ce passé, écrit en lettres d'or, ne lui a pas suffi, néanmoins, pour se frayer un chemin vers la gloire, lors de la période de post indépendance.

“L'ingratitude” des uns et des autres a même fait qu'il soit abandonné par ses propres supporters, puisque le club évolue depuis des années devant des gradins vides. A six journées de la fin du championnat de l'Inter-ligues, il lui sera très difficile d'éviter le purgatoire. L'on est en train de préparer son acte de décès dans l'indifférence totale, estime-t-on du côté d'El Bahia.

APS

LIGUE 2 "MOBILIS" :

L'ASM Oran amorce à Tlemcen un virage décisif dans la course au maintien

L'ASM Oran amorce, aujourd'hui, un nouveau virage dans la course au maintien en rendant visite au WA Tlemcen dans le derby des extrêmes comptant pour la 25e journée de la Ligue deux "Mobilis" de football. Restant sur une dynamique de quatre bons résultats lui ayant permis de quitter la zone rouge, l'ASMO veut rester sur cette lancée, indique son entraîneur, Salem Laoufi, dont le retour sur le banc de touche a fait jusque-là beaucoup de bien aux Oranais.

Le fait que la partie se déroule à huis-clos, en raison de la sanction infligée par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) au WAT, devrait également faire les affaires des gars de M'dina J'dida.

Salem Laoudi dit vouloir en profiter au maximum pour signifier sa première victoire à l'extérieur depuis son retour aux commandes techniques de l'ASMO, soit depuis quatre matchs au cours desquels il a obtenu 8 points de 12 possibles.

«Evidemment, affronter le WAT tout en étant privé de son

public est un facteur stimulant pour nous. Mes joueurs se sont remis en confiance et sont déterminés à revenir avec un résultat probant de Tlemcen.

Nous n'avons pas d'autres choix que de poursuivre sur notre lancée pour conforter nos chances dans la course au maintien», explique encore le coach oranais.

«Nous avons très bien préparé le rendez-vous, d'autant qu'il s'agit d'un tournant dé-

cisif du championnat. On ne devra pas donner l'occasion à nos concurrents directs dans la course au maintien», prévient-il. L'ASMO souhaite également profiter de la mauvaise passe des gars des "Zianides" qui ont perdu des points précieux lors des trois précédentes journées au cours desquelles ils n'ont gagné aucun match, ce qui leur a coûté de reculer à la quatrième place au classement.

CAN 2019 (6E JOURNÉE/GR:D): ALGÉRIE- GAMBIE: Le Camerounais Neant Alioum au sifflet (CAF)

Un trio arbitral camerounais sous la conduite de Neant Alioum dirigera la rencontre Algérie-Gambie prévue le 22 mars à 20h45 au stade Mustapha Tchaker de Blida pour le compte de la sixième et dernière journée des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations CAN 2019, groupe D, a indiqué hier la Confédération africaine de football.

Le directeur de jeu camerounais sera assisté de ses deux compatriotes: Elvis Guy Noupoue Nguegue et Ernest Nkenji Ekobe. L'autre match du groupe D entre le Benin et le Togo prévu le 24 mars à 16h00 au stade de l'Amitié de Cotonou a été confié à un trio éthiopien dirigé par Bamlak Tessema Weyesa, assisté de Temesgen Samuel Atango et Tigle Gizaw Bela-

chew. Avant la sixième et dernière journée des qualifications, l'Algérie qui trône en tête du groupe D (10 pts) est déjà qualifiée pour la CAN 2019. Le second billet se jouera entre la Gambie, le Benin et le Togo. La Gambie qui partage la troisième place avec le Togo (5 points) est condamnée à s'imposer contre en Algérie pour espérer se qualifier.

Le Togo doit gagner contre le Benin (2e/7 points) alors que son adversaire pourrait se contenter d'un nul pour aller à la phase finale CAN 2019, qui va se jouer pour la première dans l'histoire de la compétition en présence de 24 nations. La phase finale de la CAN 2019 aura lieu en Egypte du 21 juin au 19 juillet.

APS

COUPE DE LA CAF (PHASE DES POULES/5E J.-GR B) : Le CS Sfaxien réédite son exploit face à l'Etoile et se propulse en quarts

Le CS Sfaxien s'est qualifié pour les quarts de finale de la coupe de Confédération à une journée de la fin de la phase des poules, en battant l'Etoile du Sahel (2-1), dans un clasico tunisien disputé ce dimanche au stade Mhiri de Sfax, pour le compte de la 5e journée du groupe B.

Grâce à cette victoire, le CSS qui réédite son bel exploit du 3 février dernier face au même adversaire à Sousse (1-0), prend les commandes du groupe B (9 pts) et assure une place en quarts de finale quelque soit le résultat de la dernière journée qui l'opposera, dimanche prochain, à Enugu Rangers au Nigeria, contrairement à l'Etoile du Sahel, 2e (7 pts), qui devra nécessairement remporter son dernier match à domicile face à Salitas du Burkina Faso.

Dans l'autre match du groupe, les Burkinafonds de Salitas et les Nigérians d'Enugu Rangers se sont neutralisés (1-1), au Burkina Faso. S'agissant du clasico de la journée, les deux formations tunisiennes sont entrées de suite dans le vif du sujet sans phase d'observation préalable. Et pour cause, toutes deux concernées par la qualification, un résultat positif s'imposait pour l'une comme pour l'autre pour s'assurer de passer en quart.

C'est ainsi que, dominé par l'aspect très tactique, le jeu s'est principalement concentré en milieu de terrain, malgré une légère domination de la formation étoilée. Il a fallu attendre la 15e minute du jeu pour voir la première occasion du match. Une grosse occasion, d'ailleurs, ratée par Iheb Msakni qui tire à côté de la cage alors qu'il était seul face au gardien sfaxien Aymen Dahmène. Auparavant, l'arbitre algérien de la rencontre n'avait pas sanctionné une main à l'intérieur de la surface sfaxienne qu'il a jugée involontaire. Du côté des noir et blanc, la seule occasion notoire, intervient à la 38e sur une frappe déviée qui arrive directement dans les mains de Kridène.

À la 45e, les étoilés ont failli ouvrir le score quand, sur un corner, la tête de Zied Bougħattas revient dans les pieds de Chikhaoui qui manque le cadre. Iheb Msakni n'a pas suivi l'action laissant filer le ballon hors du terrain. En deuxième mi-temps, Ruid Krol, le tacticien hollondais du CSS, lançait à la 55e Kingsley Sokari à la place de Nadhir Korichi.

Sokari donnait l'impulsion nécessaire à l'attaque sfaxienne parvenant trois minutes plus tard (58e) à ouvrir le score par l'intermédiaire de Firas Chaouat qui profite d'une erreur du défenseur Saddem Ben Aziza, sur un centrage d'Ala Marzouki. Les étoilés essaient ensuite de renverser rapidement la vapeur face à des Sfaxiens plus entrepreneurs en attaque.

L'égalisation de l'ES Sahel ne tardait pas. À la 61e, Saddem Ben Aziza qui était à l'origine du premier but sfaxien égalisait de la tête pour l'ESS sur un corner bien tiré par Maher Hanachi. Les offensives sfaxiennes ne se sont pas arrêtées pour autant. À la 69e, le coup franc direct de Daggoud passe au-dessus de la transversale. À la 77e, après un débordement sur le flanc droit, la balle arrivait à Firas Chaouat accroché dans la surface adverse et l'arbitre sifflait un penalty controversé que Nassim Hnid transformait redonnant l'avantage aux noir et blanc. Krol procédait à la 83e à un nouveau changement en introduisant Aymen Hussein à la place de Houssem Ben Ali, après que Mohamed Ali Monser ait été exclu pour avoir écopé d'un deuxième carton jaune. Du côté des étoilés, l'entrée en jeu de Malek Baayou qui a remplacé Yassine Chikhaoui n'a pas eu d'impact sur l'issue du match. Le clasico tunisien a, rappelle-t-on, été officié par un trio arbitral algérien composé de l'arbitre central Mustapha Ghorbal et des assistants Abdelhak Etchiali et Mokrane Gourari.

APS

LIGUE DES CHAMPIONS (6E JOURNÉE/ GR: D) : Le Tunisien Sadek Selmi arbitrera JS Saoura - Al Ahly

Le Tunisien Sadok Selmi a été désigné arbitre de la prochaine rencontre de la JS Saoura contre Al-Ahly (Egypte), prévue le 16 mars à 16h00 (locale) au stade Borg El Arab (Alexandrie), pour le compte de la sixième et dernière journée de la Ligue africaine des champions groupe D, a-t-on appris hier de la direction du club phare de Bechar.



COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (6E JOURNÉE/GR:D) : Le Sénégalais Maguette Ndiaye arbitrera NAHD-Zamalek

L'arbitre sénégalais Maguette Ndiaye dirigera la rencontre NA Hussein-Dey-Zamalek prévue le 17 mars à 17h00 au stade 5 juillet (Alger) pour le compte de la sixième et dernière journée de la Coupe de la Confédération africaine de football, groupe D.

Maguette Ndiaye sera assisté par le Camerounais Elvis Guy Ngueguo et

le Burkinafond Seydou Tiama. L'autre match du groupe D entre Gor Mahia FC (Kenya) et Petro Atletico (Angola) prévu à 19h00 à Nairobi a été confié à un trio arbitral marocain constitué de Redouane Jiyed, Hicham Ait Abbou et Yahya Nouali.

Avant la sixième et dernière journée, le NA Hussein-dey occupe la troisième

place du groupe D avec 7 points à égalité de points avec les Angolais de Petro Atletico (2es). Les Kenyans de Gor Mahia Ferment la marche avec 6 points. Le représentant algérien est condamné à vaincre lors de la réception du Zamalek pour composter son billet pour les quarts de finale.

LIGUE 1 MOBILIS / JS.SAOURA : L'attaquant Belaouidat quitte l'équipe à l'amiable

L'attaquant Mohamed El Hadi Boulaouidat a quitté hier la JS Saoura, après un accord à l'amiable avec la direction de ce club de la ligue 1.Mobilis, a appris l'APS hier de dirigeants de la formation de Bechar.

Belaouidat, dont le contrat avec la JSS expire en 2020, a été libéré d'un commun accord avec la direction du club, a indiqué la même source sans préciser les raisons de cette séparation. L'ancien attaquant du club

d'Ohod (Arabie saoudite) avait rejoint la JS Saoura en juillet 2018.

D'autre part, les Aiglons de la Saoura sous la conduite de l'entraîneur Karim Zaoui poursuivent leur préparation en vue de leur pro-

chainie rencontre contre Al Ahly (Egypte), prévue le 16 mars à Alexandrie, dans le cadre de la sixième et dernière journée des rencontres du groupe «D» de la Ligue des champions d'Afrique.

Contrat secret entre le Qatar et la Fifa avant l'attribution du Mondial-2022 (médias)

Un nouveau scandale éclabousse la procédure d'attribution de l'organisation de la Coupe du monde 2022 au Qatar après la révélation dimanche par le Sunday Times d'un contrat secret passé entre la Fifa et la chaîne de télévision Al-Jazeera, propriété de Doha, trois semaines avant le vote.

Ce contrat, conclu à l'approche de la fin de la campagne des candidatures selon des documents diffusés par le journal britannique, prévoyait notamment le versement de 100 millions de dollars (environ 75 millions d'euros au cours de l'époque) sur un compte de la Fifa en cas de désignation du Qatar comme hôte du Mondial-2022.

En décembre 2010, l'émirat gazier avait remporté, contre toute attente, l'attribution du Mondial-2022 à la barbe des Etats-Unis, de la Corée du Sud et du Japon, également candidats. Toujours d'après le Sunday Times, 480 millions de dollar auraient encore été versés par le Qatar à l'organisation dirigeante du football mondial trois ans plus tard dans le cadre d'un deuxième contrat de droits télévisés. Al-Jazeera était alors la propriété de l'émir du Qatar, cheikh Hamad ben Khalifa Al



Thani, lui-même instigateur de la candidature qatarienne à l'organisation de la Coupe du monde. Le président de la Commission sur le numérique, la culture et les médias (DCMSC) de la chambre des Communes britannique, Damian Collins, a appelé dimanche à geler les versements d'Al-Jazeera et à lancer une enquête sur ce contrat qui «semble constituer une violation manifeste des règles». Dans un courriel adressé vendredi au Sunday Times en réponse à ses questions, la Fifa a dé-

claré que «les allégations liées à l'attribution de la Coupe du monde de la Fifa 2022 ont déjà été commentées de manière approfondie par la Fifa qui, en juin 2017, a publié intégralement le rapport Garcia sur Fifa.com». «Par ailleurs, veuillez noter que la Fifa a déposé une plainte auprès du procureur général de Suisse et que la procédure est toujours en cours. La Fifa coopère et continuera de coopérer avec les autorités», assure l'instance dirigeante du football mondial.

LO CELSO PLAÎT AUSSI À TOTTENHAM

Prêté par le Paris Saint-Germain au Betis Séville cette saison, Giovani Lo Celso (22 ans, 22 matchs et 5 buts en Liga cette saison) réalise de belles prestations en Espagne. Alors que le FC Barcelone et le Real Madrid ont manifesté leur intérêt pour le milieu de terrain argentin, Tottenham est également séduit par le natif de Rosario. Selon le Daily Mail les Spurs ont déjà supervisé Lo Celso à plusieurs reprises cette saison et pourraient passer à l'action l'été prochain.



Van Dijk déjà prolongé ?

Arrivé sur les bords de la Mersey en janvier 2018 en provenance de Southampton, Virgil van Dijk s'est rapidement imposé comme le patron du secteur défensif du Liverpool FC.

Et malgré un contrat courant encore jusqu'au 30 juin 2023, l'international néerlandais pourrait prochainement parapher un nouveau bail en faveur des Reds de Jürgen Klopp, rapporte le Daily Star.

La démarche de la direction du club viserait notamment à refroidir les ardeurs apparemment grandissantes du Real Madrid et du FC Barcelone pour le Batave, qui s'offrirait lui au passage une belle augmentation salariale dont le montant n'a pas encore filtré.

Aubameyang : « J'ÉTAIS CONFIANT »

Pierre-Emerick Aubameyang a marqué hier son 17e but de la saison en Premier League, à l'occasion de la victoire d'Arsenal face à Manchester United (2-0).

Après le succès des siens, l'attaquant gabonais a expliqué au micro de Sky Sports n'avoir pas douté au moment de transformer son penalty, après un cuisant échec contre Tottenham. "J'étais confiant. Mes coéquipiers avaient confiance. Lacazette me l'a donné et c'était sympa de sa part. J'ai commis une erreur face à Tottenham. Je n'ai pas regardé la balle. Ce sera toujours difficile, mais je suis toujours très confiant."



VAN GAAL TIRE SA RÉVÉRENCE

Louis van Gaal n'entraînera plus. Libre depuis son départ de Manchester United en 2016, le Néerlandais a annoncé son départ à la retraite. "Comme mes joueurs à l'époque, ma femme a aussi le droit de vivre avec Louis van Gaal, a confié le Batave lors de l'émission néerlandaise VTBL sur RTL. Elle a cessé de travailler il y a 22 ans pour m'accompagner à l'étranger. Je lui ai dit que je prendrais ma retraite à 55 ans. Maintenant, j'en ai 65 (67, ndlr). Je ne peux pas continuer."

SERGIO RAMOS, CANDIDAT AU DÉPART ?

La rumeur d'un nouveau changement d'entraîneur au Real Madrid pourrait avoir comme conséquence première le départ d'un cadre incontournable tel que Sergio Ramos. Le défenseur central espagnol mettra ses menaces à exécution en cas d'arrivée inopinée d'un certain José Mourinho...

Il flotte de nouveau un parfum de crise au Real Madrid, pour qui la saison 2018-2019 restera celle des trop nombreux échecs. Julen Lopetegui avait payé un début d'exercice catastrophique, et Santiago Solari pourrait lui être la première victime de la piteuse élimination subie en Ligue des champions, au stade des huitièmes de finale d'une épreuve dont les Merengues étaient triples tenants du titre, et qui plus est après une correction subie au Santiago-Bernabéu, face à un Ajax Amsterdam qui n'est plus un grand d'Europe depuis plusieurs années. Et voilà qu'une rumeur évoquée par la presse espagnole imagine un possible retour de José Mourinho aux affaires, si d'aventure le technicien argentin en place était déjà évincé.



Ronaldo prévient l'Atletico

Battue sur le terrain de l'Atletico Madrid (2-0) à l'aller, la Juventus Turin ne s'avoue pas vaincue dans ce huitième de finale de la Ligue des Champions. Les coéquipiers de Cristiano Ronaldo (34 ans, 6 matchs et 1 but en LdC cette saison) ont bien l'intention de renverser les Colchoneros au retour mardi (21h). "L'équipe sait qu'elle va faire un grand match et moi aussi, a annoncé l'attaquant turinois sur le site officiel des Bianconeri. On est prêts à passer une soirée spéciale, à la fois sur le terrain et dans les tribunes. Tout le monde sait que l'Atletico est solide, ils défendent très bien, ils ne prennent pas beaucoup de risques et jouent en contre. Mais on est prêts, on fera tout pour les battre." "Les petits détails feront la différence. On veut gagner et se qualifier pour les quarts. C'est comme ça le football, on ne s'attendait pas à perdre 2-0 à l'aller, mais tout peut arriver et on veut donner une belle réponse chez nous, devant nos supporters", a prévenu le Portugais, d'autant plus motivé après les sifflets du public madrilène à l'aller.

